

Programme pluriannuel de la statistique fédérale

2003–2007



La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0** Bases statistiques et produits généraux
- 1** Population
- 2** Espace et environnement
- 3** Vie active et rémunération du travail
- 4** Economie nationale
- 5** Prix
- 6** Industrie et services
- 7** Agriculture et sylviculture
- 8** Energie
- 9** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Transports et communications
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Education et science
- 16** Culture, médias, emploi du temps
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Droit et justice
- 20** Revenus et qualité de vie de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales

Programme pluriannuel de la statistique fédérale 2003–2007

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)



Office fédéral de la statistique (OFS)
Neuchâtel, 2004

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Complément d'information: Felix Herzig, OFS, tél. 032 713 60 06

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
Tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 192-0700

Prix: Fr. 10.–

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 0 Bases statistiques et produits généraux

Langue du texte original: Français et allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Page de couverture: Roland Hirter, Berne

Graphisme/Layout: OFS

Copyright: OFS, Neuchâtel 2004
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée

ISBN: 3-303-00281-9

Table des matières

1	Condensé	5
2	Evaluation du programme pluriannuel de la statistique 1999–2003	7
3	Objectifs stratégiques et opérationnels pour 2003–2007	8
4	Les négociations bilatérales II entre la Suisse et l'Union européenne: le dossier statistique	16
5	Régionalisation des données et potentiel d'analyse	18
6	Ressources financières	23
Annexe: Présentation des activités courantes et des projets		27
Abréviations		71

1 Condensé

Dans un Etat démocratique et pluraliste, les acteurs politiques, économiques et sociaux ont besoin d'informations fiables et actuelles sur les principaux phénomènes et évolutions observés pour fonder leurs décisions sur des éléments objectifs. La demande d'informations statistiques, qu'elles soient nécessaires à l'activité étatique ou qu'elles répondent à l'intérêt général, va croissant et porte sur des questions de plus en plus complexes. C'est le rôle de la statistique publique de satisfaire cette demande en offrant, dans les limites de ses ressources, un service public performant.

Le présent programme pluriannuel est le troisième du genre. Etabli pour la durée de la législature 2003–2007, ce programme constitue un instrument de planification de la Confédération pour diriger la production des statistiques au cours de cette période. Il décrit les activités statistiques en cours et les projets, indique les priorités et les travaux auxquels il faut renoncer. La statistique publique s'appuie sur une multitude de sources d'information, telles que des données administratives, des systèmes d'observation et de mesure, des cartes, plans, cadastres, etc. Ces sources d'information ne font pas figure d'activités statistiques au sens du programme pluriannuel et ne sont par conséquent pas mentionnées dans le présent document.

L'évaluation du programme pluriannuel 1999–2003 donne un résultat satisfaisant: toutes les activités courantes et la majorité des projets ont été réalisés, à l'exception de quelques travaux qui ont subi des retards. On peut citer notamment le recensement de la population de l'an 2000, la révision des comptes nationaux pour les adapter aux normes internationales, l'élaboration d'indicateurs permettant d'évaluer le programme de législature ainsi que le développement durable. Faute de ressources, toutefois, certains projets n'ont pas pu être menés à bien, ou n'ont pu l'être que partiellement: des lacunes subsistent ainsi dans les statistiques économiques, sociales, de la santé et de l'éducation, ainsi que dans la production de données régionalisées. Par ailleurs, il reste encore des progrès à faire en matière de coordination des activités statistiques au sein de l'administration fédérale, d'une part, et entre la Confédération et les producteurs de statistique régionaux ou privés, d'autre part.

Les objectifs fixés dans le programme 2003–2007 tiennent compte de cette situation. Ils prévoient ainsi l'amélioration de la collaboration entre les services de statistique de la Confédération, des cantons et des communes, l'élargissement de l'offre statistique de base, la création de dispositions légales permettant un recours accru aux données administratives et aux registres de personnes, le développement de la cyberstatistique et le renforcement de la production

d'informations dans les domaines économique, social, de la santé, de l'éducation et de la recherche. Vu les économies imposées par le programme d'allègement budgétaire de la Confédération, d'autres statistiques seront abandonnées dans des domaines qui ne sont pas jugés prioritaires.

Les travaux préparatoires portant sur un accord de coopération statistique dans le cadre des négociations bilatérales II avec l'UE sont achevés. Les travaux supplémentaires qui seront occasionnés par l'adoption des Accords bilatéraux ne font pas partie de ce programme. A la demande des producteurs de statistiques, nous consacrons néanmoins un chapitre aux principaux domaines de la statistique couverts par l'accord. Des ressources supplémentaires devront être octroyées le cas échéant pour financer ces travaux.

La régionalisation des données statistiques reste un objectif important de la statistique fédérale, beaucoup de décisions étant prises dans notre pays à l'échelon cantonal en raison du fédéralisme. De plus en plus, il devient aussi nécessaire de disposer de données pour les agglomérations et pour les grandes villes. Le chapitre 5 contient une liste qui renseigne sur le degré de régionalisation des différentes statistiques. Une régionalisation plus poussée des données exigera toutefois à l'avenir de nouveaux modèles de collaboration et de cofinancement.

Le dernier chapitre présente les dépenses de la statistique fédérale, dans la mesure où elles peuvent être évaluées. L'Office fédéral de la statistique tient une comptabilité analytique depuis 2002. Ce n'est pas le cas de tous les services statistiques fédéraux, qui, par ailleurs, ne sont pas tenus de faire connaître leurs dépenses à l'OFS. Il est dès lors seulement possible d'estimer les coûts de certains domaines de la statistique, en les mettant éventuellement en rapport avec les dépenses de l'OFS pour le domaine en question. Le budget de l'OFS des quatre prochaines années s'élève en moyenne annuelle à 82 millions de francs. Les coûts de la statistique fédérale atteignent en moyenne 116 millions de francs environ. Ce montant ne comprend pas les coûts des recensements de la population, qui sont financés par un crédit d'engagement sur dix ans, ni ceux de la Banque nationale suisse et du Centre de recherches conjoncturelles de l'EPF de Zurich, les informations à ce sujet étant incomplètes, voire inexistantes. Demeurent réservées des économies supplémentaires à réaliser dans le cadre du programme d'allègement budgétaire de la Confédération.

2 Evaluation du programme pluriannuel de la statistique 1999–2003

L'expérience a montré que le programme pluriannuel de la statistique recueillait une large adhésion et qu'il faisait l'objet d'une utilisation croissante. Le système statistique de la Suisse a connu un développement notable ces dernières années; la production de rapports d'analyse dans des domaines clés s'est notamment améliorée tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Tous les grands projets (tels que le recensement de la population de l'an 2000 ou la production d'indicateurs pour évaluer le programme de la législature ou le développement durable) ont pu être menés à bien. Il en va de même de la majorité des objectifs spécifiques à des domaines de la statistique, qui figuraient dans le dernier programme: l'essentiel des activités courantes a été effectué dans les délais, ou s'il y a eu des retards, ils ont pu être comblés avant la fin de la période de planification (adaptation des comptes nationaux au système européen SEC 95, enquête de structure sur les loyers ou statistique de l'environnement, p. ex.). Il n'a par contre pas été possible de réaliser tous les projets; l'introduction des statistiques de la médecine ambulatoire et des soins à domicile a ainsi été reportée à la prochaine période de planification. Certains projets qui avaient été ajournés, tel que le compte satellite sur l'emploi du temps, ont dû être définitivement abandonnés par manque de ressources. Mais d'autres projets dans le domaine de l'éducation ou de la culture ont pu être lancés ou réactivés grâce à des ressources financières ou humaines supplémentaires.

Des progrès ont également été réalisés sur le plan des objectifs généraux assignés au dernier programme pluriannuel. La refonte de l'Annuaire statistique et du site Internet, dont le lancement est imminent, répondent à la volonté de mieux prendre en compte les besoins des utilisateurs. La création de l'Observatoire de la santé et la production d'un grand nombre d'indicateurs, tels que ceux sur la société de l'information ou sur l'égalité des sexes, traduisent les efforts qui sont déployés pour réaliser des analyses pointues sur des questions clés de politique ou de société. Le fait d'avoir clairement fixé des priorités lors de l'élaboration du dernier programme de la statistique (plutôt que de prévoir de faire un peu de tout) s'est avéré payant. C'est pourquoi le présent programme est lui aussi axé sur un certain nombre de priorités et reprend quelques-uns des objectifs du programme précédent.

Durant la période couverte par le précédent programme (1999–2003), la coordination des concepts et des travaux statistiques avec les offices concernés a pu être sensiblement améliorée, comme le montrent entre autres les contrats de prestations et de coopération déjà existants ou en cours de préparation.

3 Objectifs stratégiques et opérationnels pour 2003–2007

Le présent programme pluriannuel est placé sous le signe de la continuité. Même si les économies à réaliser (en raison du programme d'allégement budgétaire) vont rendre les choses plus difficiles, il faudra s'efforcer de conserver une certaine stabilité au programme dans son ensemble.

L'harmonisation des registres: état du projet et possibilités de développement

Les travaux d'harmonisation et de coordination des registres cantonaux et communaux avancent bien. A l'avenir, il est prévu de fonder davantage la production de statistiques sur les données administratives existantes afin de décharger les personnes interrogées ainsi que les cantons et les communes. Conformément à l'art. 65, al. 2, de la nouvelle Constitution fédérale, selon lequel la Confédération peut légiférer sur l'harmonisation et la tenue des registres officiels afin de rationaliser la collecte des données, l'OFS a accéléré durant ces dernières années les travaux de coordination et d'harmonisation des registres. Dans le domaine des bâtiments et des logements, les communes et les cantons ne disposaient bien souvent pas de données administratives utilisables. Sur la base des données recueillies lors du recensement 2000, l'OFS a donc créé un Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL), qui est devenu opérationnel en 2002. La Confédération a accès à ce registre à des fins statistiques, les cantons et les communes pour l'exécution de tâches légales.

Le RegBL ne révélera cependant pleinement son utilité que lorsque les communes et les cantons auront procédé aux investissements nécessaires dans les registres des habitants. Dans le but d'uniformiser la tenue de ces registres au niveau national et de préparer le couplage des données sur les habitants avec celles du RegBL, l'OFS a fourni aux communes et aux cantons intéressés un fichier d'harmonisation lors du recensement 2000. Ces cantons et ces communes ont alors pu effectuer les travaux nécessaires pour harmoniser leurs fichiers sur une base volontaire, les dispositions légales prescrivant une telle harmonisation n'existant pas encore. Ils y ont été encouragés par l'octroi d'aides financières d'un montant total de 2,7 millions de francs, pris sur le crédit d'engagement du recensement 2000. Parallèlement, l'OFS a préparé le projet de loi sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes et l'a mis en consultation en 2003. Il est prévu que le projet soit débattu au Parlement vers la fin de 2004. La nouvelle loi devrait entrer en vigueur en 2006. Elle contribuera grandement à la modernisation du recensement de la population de 2010.

Le domaine prioritaire de la statistique économique

La statistique économique, qui constitue un domaine prioritaire de la statistique fédérale dans le présent programme pluriannuel (voir l'objectif stratégique 6), fournit des données de base sur divers aspects de la politique économique et des informations tant structurelles que conjoncturelles.

Durant les années 1999 à 2003, les travaux de révision, d'adaptation et d'amélioration d'un certain nombre de statistiques économiques fondamentales se sont poursuivis. Des innovations ont également été introduites, qui ont notamment permis de procéder à la révision totale des comptes nationaux, achevée avec le dernier programme pluriannuel.

Au cours des quatre prochaines années, l'accent sera mis sur la consolidation des projets en cours, sur la réalisation des projets de révision inscrits dans le présent programme et, en particulier, sur l'élimination des lacunes qui subsistent. Ces lacunes doivent être comblées en premier lieu à l'aide d'instruments d'analyse, d'indicateurs, de données administratives et de modèles de calcul et en second lieu seulement par le biais de nouvelles enquêtes.

Des efforts seront en particulier entrepris pour développer l'analyse statistique économique; cette analyse des structures et de la conjoncture devra être compatible avec les normes internationales et répondre aux besoins en information de notre pays. Un objectif essentiel de ces prochaines années sera par ailleurs de considérer selon une approche globale des questions sectorielles, telles que l'économie, la protection sociale et le bien-être, qui habituellement sont traitées isolément aussi bien en statistique qu'en politique. Le but est de développer un système global qui fournisse des statistiques détaillées sur des sujets particuliers tout en mettant en évidence les interactions et les corrélations qui sont en jeu.

Vers un monitoring de l'éducation

Du fait des transformations économiques et sociales, le système public de l'éducation et ses acteurs doivent répondre à des exigences accrues, quantitatives et qualitatives. Des informations systématiques sur l'état du système éducatif et ses perspectives d'évolution leurs sont nécessaires pour être en mesure de réagir correctement aux changements. Pour répondre à ces besoins d'information, des progrès notables ont été réalisés ces dix dernières années dans le domaine de la statistique de l'éducation, qui ont porté sur la conception des statistiques et la production de données. L'OFS a ainsi développé et publié des séries d'indicateurs. Cette nouvelle approche s'est avérée très utile à la politique suisse de l'éducation et continuera par conséquent d'être développée systématiquement ces prochaines années. Les enquêtes PISA, qui permettent d'évaluer les compétences fondamentales des jeunes de 15 ans, sont devenues un instrument essentiel de contrôle de l'output du système suisse de l'éducation. Elles seront complétées ces prochaines années par des enquêtes visant à mesurer les compétences des adultes. Quant aux statistiques sur les hautes écoles, la science et les technologies, elles sont très demandées dès lors qu'il est question de l'enseignement de degré tertiaire et de la recherche en Suisse et de la politique à mener sur ce plan.

Le système des statistiques de l'éducation présente néanmoins de graves lacunes, qui n'ont pas pu être comblées en raison du manque généralisé de moyens. L'intégration des hautes écoles spécialisées dans le Système d'information universitaire suisse n'est ainsi toujours pas achevée. A tous les niveaux de formation, les informations sur les finances, les coûts et le personnel sont incomplètes. La production systématique d'indicateurs sur la formation professionnelle est toute récente et n'en couvre pas encore tous les aspects. D'importantes enquêtes ont absolument besoin d'être modernisées, que ce soit sur le plan technique ou sur celui de la procédure. Il faudra en outre répondre à de nouvelles exigences, comme l'introduction – exigée par la Déclaration de Bologne – d'un système de crédits applicable aux hautes écoles. Durant les années 2004 à 2007, il faudra donc continuer de moderniser et de développer la statistique de l'éducation, des travaux qui pourront en grande partie être réalisés grâce à l'aide financière fournie par d'autres offices fédéraux.

Rendre les acteurs politiques plus conscients de l'importance des informations statistiques reste par ailleurs un objectif constant. Dans le but de mieux atteindre cet objectif, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et les offices fédéraux compétents en la matière, à savoir le Groupement de la science et de la recherche (GSR), l'Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES) et l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) ont décidé, en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique, d'étudier la possibilité de procéder à un monitoring systématique de l'éducation. L'idée est de combiner des données, des indicateurs et des analyses statistiques avec d'autres informations sur la politique de l'éducation, telles que des données administratives, des résultats de travaux de recherche, des études qualitatives, des évaluations, etc., afin d'obtenir une vue globale qui permette aux acteurs de la politique fédérale et cantonale de l'éducation de se faire une opinion, de planifier des mesures et de prendre des décisions. Les premières ébauches de ce projet ont été élaborées. Il reste à régler les questions de sa réalisation concrète, de la répartition des tâches et du financement.

La statistique sanitaire et l'Observatoire de la santé

Durant la période couverte par le dernier programme pluriannuel, la statistique sanitaire a connu de sérieux problèmes. La principale raison en est que, depuis l'introduction de la LAMal, l'OFS s'est vu confier un grand nombre de nouvelles tâches statistiques et administratives pour lesquelles il ne disposait pas des ressources nécessaires. Après avoir été discutées par les services fédéraux concernés lors d'une réunion en 2002, les premières mesures destinées à améliorer la situation ont été appliquées. En mai 2003, des représentants des Offices fédéraux de la santé publique, des assurances sociales et de la statistique ont fixé les principaux objectifs à atteindre sur le plan de l'information; ils en ont déduit les mesures à prendre dans le domaine de la statistique, qu'ils ont réunies dans un catalogue à l'intention du chef du Département fédéral de l'intérieur, lequel l'a approuvé.

Les activités courantes et les projets pour 2004–2007 qui figurent sous la rubrique 14 de ce programme pluriannuel se fondent sur ce catalogue de mesures. La mise en oeuvre est dictée par les priorités et répartie entre les services de statistique de l'OFS, de l'OFAS et de l'OFSP. La première priorité va aux statistiques qui sont en rapport avec l'exécution de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal). L'OFS ne dispose certes toujours pas des moyens nécessaires pour produire une statistique de la médecine ambulatoire, que divers milieux exigent depuis des années. Au cours de la période de planification à venir, il s'efforcera toutefois d'examiner sérieusement des possibilités de financement par des tiers, en collaboration avec les services intéressés. L'Observatoire de la santé (Obsan) procèdera par ailleurs à une première exploitation du pool de données Santé-suisse et analysera l'évolution des prestations et des coûts dans le secteur ambulatoire. Dans le cadre du catalogue de mesures précité, l'OFSP effectuera des extrapolations sur la base de données trimestrielles et estimera à partir de là l'évolution future des primes. L'OFSP établit les statistiques qui sont en rapport direct avec sa mission, laquelle consiste à évaluer les risques sur la base de données empiriques relatives par exemple aux maladies transmissibles.

L'Observatoire de la santé a connu un développement réjouissant. Il est parvenu en très peu de temps à établir un catalogue de prestations qui répond aux besoins des cantons, si bien que la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires (CDS) a émis une décision de principe en juin 2002 par laquelle elle recommandait aux cantons de participer au financement de l'Obsan. En été 2003, 16 cantons avaient signé un contrat de prestation avec l'Obsan. L'Observatoire de la santé, qui est rattaché administrativement à l'OFS, continuera de relever de la compétence commune du DFI et de la CDS.

Les objectifs stratégiques et opérationnels en détail

Les organes consultatifs, fédéraux et régionaux, de la statistique ont fixé les objectifs stratégiques et opérationnels et défini l'orientation générale du programme pluriannuel de la statistique. Des experts ont également été entendus. Ces consultations ont fait apparaître des divergences quant aux objectifs à retenir en priorité. Les objectifs mentionnés ci-après sont donc le résultat d'une série de consultations destinées à aplanir ces divergences. L'ordre dans lequel ils sont indiqués n'a rien de hiérarchique: ils sont tous mis sur un pied d'égalité.

Objectif stratégique n° 1

Renforcer la collaboration entre les services fédéraux, cantonaux et communaux de statistique, sur une base partenariale

Il y a lieu d'améliorer les conditions dans lesquelles s'effectuent les activités de coordination et de renforcer le rôle de l'OFS en tant que centre de coordination de la statistique publique. L'OFS se fixe donc comme objectif de mieux soigner à l'avenir les relations au sein du réseau des producteurs de statistique. Il s'agira notamment de conclure davantage d'accords de collaboration et de fixer de nouvelles modalités.

Objectifs opérationnels:

- promouvoir le système statistique suisse en
 - tirant un meilleur parti des organes de coordination FEDESTAT et REGIOSTAT,
 - concluant des accords de coopération et de coordination entre l'OFS et les services régionaux et fédéraux de statistique,
 - améliorant la collaboration avec les universités et la recherche et
 - en uniformisant la politique d'émoluments et de diffusion à tous les échelons;
- intensifier l'échange de données à l'échelon fédéral, cantonal et communal;
- optimiser les conditions de collaboration avec les personnes interrogées et les utilisateurs de la statistique en adaptant l'organisation de l'OFS;
- réaliser certains projets communs de la statistique fédérale et de la statistique régionale publique.

Objectif stratégique n° 2

Garantir l'offre statistique de base pour répondre aux exigences d'un service public et continuer à développer des prestations adaptées au marché et aux besoins des utilisateurs

Au cours de la période écoulée, l'OFS a mis en place une nouvelle structure organisationnelle et institutionnelle et introduit des instruments modernes de management et de direction (comptabilité analytique, liste de produits élargie, nouvelle ordonnance sur les émoluments, diffusion accrue d'indicateurs sur Internet). Certains de ces travaux sont complexes et ne sont pas encore achevés, d'autres en sont encore à leur début.

Objectifs opérationnels:

- définir l'offre de base de la statistique publique, c'est-à-dire ses prestations de service public;
- axer davantage l'offre statistique sur les produits et les clients; réévaluer régulièrement l'assortiment de produits en fonction des résultats des analyses de marché de l'OFS;
- regrouper certaines enquêtes menées auprès
 - des personnes et des ménages,
 - des entreprises;
- améliorer la coordination afin d'obtenir des synergies au profit des services d'enquête et des personnes interrogées;
- accélérer la publication des résultats, le cas échéant en présentant des résultats provisoires;
- intensifier les travaux d'analyse, en particulier les analyses transversales;

- mettre progressivement en place un Corporate Data Management (CODAM/ Data warehouse) pour la statistique fédérale, c.-à-d. pour les institutions soumises totalement ou partiellement à la loi sur la statistique fédérale;
- créer et administrer un pool de données; rendre possible la participation facultative de services externes à l'OFS;
- appliquer systématiquement un management de la qualité afin d'assurer le respect des normes de qualité reconnues sur le plan international.

Objectif stratégique n° 3

Harmoniser les registres de personnes en vue du recensement de la population de 2010/recourir davantage aux données administratives afin de décharger les fournisseurs de données

Afin de réduire le nombre d'enquêtes et la charge imposée aux citoyens, ainsi que les coûts de la statistique pour les pouvoirs publics, l'OFS s'est fixé comme objectif d'avoir davantage recours aux registres de personnes. Il se fonde sur la base légale que lui donne l'art. 65 sur la statistique et l'harmonisation des registres de la Constitution fédérale révisée. Sur la base de cet article, l'OFS a élaboré et mis en consultation un projet de loi sur l'harmonisation. Les travaux effectués sur ce projet de loi et sur l'ordonnance d'application, ainsi que sur le catalogue de caractères qui sera utilisé pour uniformiser les registres vont se poursuivre.

Objectifs opérationnels:

- créer une loi fédérale sur l'harmonisation des registres cantonaux et communaux des habitants et d'autres registres de personnes;
- gérer et diffuser au moyen des technologies de l'information et de la communication (TIC) les nomenclatures nécessaires à l'harmonisation des registres des habitants;
- coupler les registres des habitants avec le Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL);
- préparer le recensement de la population (RFP) de 2010; définir le mandat d'information et les méthodes d'enquête, réviser l'ordonnance sur le RFP; prévoir un crédit d'engagement pour la réalisation du recensement;
- gérer et exploiter le Registre des entreprises et des établissements (REE) modernisé et le Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL);
- coordonner et exploiter d'autres registres fédéraux et régionaux de personnes et d'entreprises (registres AVS/AI, registres fiscaux, p. ex.);
- mieux exploiter les enquêtes et les sources de données existantes en assurant une meilleure coordination et mise en réseau;
- garantir le strict respect de la protection des données, eu égard au recours accru aux données administratives.

Objectif stratégique n° 4

Intensifier le développement de la cyberstatistique dans le cadre de la cyberadministration/utiliser de nouvelles technologies pour accroître l'efficacité de la production et de la diffusion statistiques

L'OFS a décidé il y a deux ans de moderniser son site Internet, d'en développer le contenu et d'y adjoindre de nouvelles fonctions afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs. Le futur portail statistique offrira un accès centralisé aux informations de la statistique publique. Il réunira une large gamme d'articles (sous forme de «news», de données, de services) et de fonctions (de navigation, de recherche ciblée, de comparaison) qui permettront de satisfaire au mieux les besoins des différents groupes d'utilisateurs.

Objectifs opérationnels:

- achever la création du portail de la statistique publique suisse et l'exploiter; établir des liens avec le Guichet virtuel et avec des sites consacrés à la statistique;
- continuer à développer la transmission électronique de données, lors de la collecte comme de la diffusion de données;
- accélérer la production statistique de façon à améliorer l'actualité des résultats.

Objectif stratégique n° 5

Traiter en priorité les domaines stratégiques du point de vue politique/ augmenter la souplesse du programme de façon à couvrir les besoins de données actuels mais aussi nouveaux

Pour les producteurs de statistiques, une tâche prioritaire consiste à considérer selon une approche globale des questions souvent traitées isolément afin de réunir les informations nécessaires à des analyses complexes. Compte tenu des lacunes existantes, des besoins à satisfaire et des ressources limitées, il y a lieu de traiter en priorité les domaines stratégiques du point de vue politique.

Objectifs opérationnels:

- mettre en place et exploiter un système d'indicateurs significatifs, répondant aux besoins de la politique gouvernementale (indicateurs de conduite stratégique, du développement durable, de la mobilité, du territoire);
- développer le monitoring statistique dans des domaines stratégiques; produire en priorité les statistiques dont la politique a besoin dans les domaines
 - de la santé et du social,
 - de l'éducation et de la recherche,
 - de l'économie (indicateurs et déflateurs);
- mettre en place une structure à l'OFS qui permette de réagir rapidement à l'apparition de besoins nouveaux en matière d'information statistique.

Objectif stratégique n° 6**Améliorer l'offre de statistiques économiques au profit des organismes chargés de mener la politique économique**

En matière de politique économique, les besoins d'information, sur le plan national et international, ne sont pas tous couverts. La Suisse a besoin d'informations fiables.

Objectifs opérationnels:

- contrôler les méthodes d'enquête et l'actualité des questions posées; faciliter l'accès des externes aux méthodes utilisées;
- combler les lacunes de la statistique économique;
- raccourcir les délais de parution des résultats.

Objectif stratégique n° 7**Améliorer la compatibilité de la statistique suisse avec le système statistique européen/maintenir la collaboration internationale dans les domaines où la statistique publique présente une importance évidente**

Ce sont les comparaisons dans le temps et dans l'espace qui donnent tout leur sens à la statistique. Les comparaisons entre pays s'avèrent indispensables pour évaluer la situation d'un Etat et ses performances politiques, économiques et sociales. Les travaux menés dans le cadre du dossier statistique Suisse – UE ont mis en lumière le manque de comparabilité internationale des statistiques suisses et la nécessité de renforcer leur compatibilité. Il faut également améliorer la collaboration et la coordination sur le plan national des activités avec les partenaires internationaux.

Objectifs opérationnels:

- poursuivre la collaboration avec les organisations internationales dans le domaine statistique (UE, OCDE, ONU et ses agences, FMI, etc.);
- achever les travaux préparatoires menés en vue de la conclusion d'un accord statistique entre la Suisse et l'UE; en cas de conclusion de l'accord, mettre en œuvre ce dernier conformément aux dispositions contractuelles (contenu et délais); participer activement au développement du système statistique européen;
- intensifier les travaux destinés à assurer la compatibilité internationale de la statistique publique suisse, grâce notamment à la reprise de normes, de méthodes et de nomenclatures;
- participer au programme européen de recherche concernant la statistique publique;
- participer aux programmes bilatéraux et multilatéraux d'aide au développement dans le domaine de la statistique.

4 Les négociations bilatérales II entre la Suisse et l'Union européenne: le dossier statistique

Objectifs d'un accord bilatéral sur la statistique

En juin 2001, la Suisse et l'Union européenne (UE) décidaient d'ouvrir de nouvelles négociations bilatérales sur dix thèmes dont la statistique (négociations bilatérales II). L'objectif d'un accord bilatéral de coopération statistique est d'assurer la production, la transmission et la publication d'informations statistiques euro-compatibles pour la Suisse dans tous les domaines pertinents pour le développement des relations entre les deux parties.

Entre autres, cet accord devrait permettre aux experts suisses de participer aux comités et autres organes techniques européens chargés du développement des normes et des méthodes statistiques. En contrepartie, la Suisse apporterait une contribution financière adéquate au titre de sa participation au programme statistique européen et favoriserait également l'échange d'experts, le transfert de technologies et le recours aux centres d'excellence scientifiques de notre pays pour le renforcement des travaux européens de recherche et développement dans le domaine de la statistique publique.

Principaux domaines statistiques couverts par l'accord

Statistiques sur les entreprises: harmonisation des statistiques suisses sur les entreprises avec les standards communautaires en ce qui concerne les répertoires d'entreprises, les nomenclatures économiques ainsi que dans le domaine des statistiques structurelles et conjoncturelles. Dans ce domaine, la Suisse accuse un retard sensible par rapport aux standards internationaux.

Statistiques du commerce extérieur: harmonisation des statistiques relatives aux échanges de biens entre la Suisse et les pays membre de l'UE.

Système européen des comptes nationaux: adaptation de la comptabilité nationale suisse au programme européen de transmission des données relatif au Système européen des comptes (SEC 1995).

Statistiques des prix: mesure harmonisée du niveau et de l'évolution des prix selon les standards européens.

Statistiques sur les transports et le tourisme: entre autres, mise en conformité de la statistique suisse aux standards communautaires dans les domaines du transport par routes et par rail ainsi que dans le domaine du transport aérien.

Statistiques socio-économiques: les statistiques socio-économiques pertinentes pour la Suisse dans le cadre d'un accord bilatéral avec l'UE portent principale-

ment sur le marché du travail (ESPA), les salaires et le coût de la main-d'œuvre (ESS), les revenus et les conditions de vie (EU/CH-SILC). Une harmonisation des statistiques dans ce domaine permettrait à la Suisse de disposer de données statistiques comparables sur le niveau, la structure et l'évolution de l'emploi, du chômage, de la rémunération du travail, de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Statistiques dans le domaine de l'agriculture: harmonisation des statistiques suisses dans le domaine de l'agriculture avec les standards communautaires en ce qui concerne la structure des exploitations agricoles, le lait et les produits laitiers ainsi que pour la production végétale.

Travaux effectués et étapes futures

Au cours des dernières années, la Suisse a pris des mesures unilatérales pour harmoniser son système statistique avec celui de l'UE. Néanmoins, ces efforts n'ont que partiellement permis de combler notre retard par rapport aux standards statistiques de nos principaux partenaires européens.

Peu après l'ouverture des négociations avec la Commission européenne dans le domaine de la statistique, l'Office fédéral de la statistique a constitué un groupe de coordination qui a procédé à une évaluation de la conformité de la statistique suisse avec l'acquis communautaire. Cette évaluation a permis d'élaborer des scénarios d'adaptation aux normes européennes en considérant dans chaque cas les ressources financières et en personnel supplémentaires qui en découleraient. A cet effet, l'ensemble des offices et des organes de la Confédération et des cantons directement concernés par ces accords bilatéraux en tant que producteurs d'informations statistiques a été étroitement associé à cette démarche.

Les délégations suisse et communautaire se sont rapidement entendues sur un projet d'accord et les négociations techniques sont terminées.

5 Régionalisation des données et potentiel d'analyse

Vu les disparités régionales qui caractérisent la Suisse dans les domaines économique, social et environnemental et que reflète l'évolution différenciée des principaux indicateurs, l'offre de données régionalisées revêt une grande importance dans la statistique publique. La statistique ne peut dès lors contribuer à informer de manière efficace les décideurs et l'opinion publique que si elle fournit aussi des résultats à un échelon régional, lorsque cela s'avère judicieux et possible. Les nouveaux moyens techniques de traitement et de diffusion des données facilitent cette tâche. La régionalisation de l'information permet en outre de tenir compte de la structure fédéraliste du système statistique de la Suisse.

En matière de régionalisation de statistiques, on peut se fonder sur les principes suivants: les résultats des *relevés exhaustifs* (recensements de la population ou des entreprises, p. ex.) sont fournis au moins jusqu'au niveau communal. Dans le cas des *enquêtes par sondage*, la ventilation se fait, si possible, jusqu'au niveau des grandes régions. Enfin, les données sont exploitées pour d'autres unités géographiques (typologie des communes, régions fonctionnelles, p. ex.) si le besoin s'en fait sentir et si les résultats sont représentatifs.

Données à l'échelon cantonal

L'échelon cantonal continue néanmoins d'avoir une grande importance, en particulier dans le cas des domaines où s'exerce largement la souveraineté cantonale (éducation, santé, système judiciaire, p. ex.). S'il assume les frais supplémentaires, le canton qui le souhaite a la possibilité d'obtenir pour son territoire des résultats qui étaient initialement limités aux grandes régions. Les résultats sont en outre publiés par canton (le cas échéant seulement par grand canton) lorsqu'une différenciation plus poussée que celle des grandes régions est possible, à condition que la pertinence des données soit garantie et que les coûts ne soient pas disproportionnés.

Données à l'échelon des grandes villes

Il est également tenu compte de l'importance des grandes villes dans la mesure où leurs résultats sont en général indiqués à part dans les exploitations par canton. C'est en particulier vrai dans le cas des résultats des recensements, pour autant que la protection des données ne s'y oppose pas. Pour les résultats des enquêtes par sondage, on procède comme pour les cantons: soit on réalise l'enquête auprès d'un échantillon élargi de façon à obtenir des résultats sur les grandes villes (moyennant le financement par ces dernières des frais supplé-

mentaires), soit on extrapole les résultats aux grandes villes en tenant compte de l'écart type plus élevé et donc du fait qu'ils sont un peu moins significatifs. En 2000, l'Annuaire statistique a été totalement remanié (et enrichi d'un CD-Rom) et complété d'un volume présentant une foule de données régionales.

Données sur les agglomérations

La Confédération met actuellement en oeuvre, en collaboration avec les cantons et les villes, une politique ciblée des agglomérations qui se fonde sur le rapport adopté par le Conseil fédéral à la fin 2001 («Politique des agglomérations de la Confédération»). Cette politique, qui vise globalement à promouvoir le développement durable des zones urbaines, fera l'objet d'un premier bilan en 2006.

Dans ce contexte, la notion d'agglomération acquiert une importance nouvelle que la statistique publique devra s'efforcer de prendre en considération. De fait, les premiers dossiers abordés, par exemple l'aide sociale et les transports, font apparaître un besoin accru en informations. D'autre part, un certain nombre d'agglomérations suisses (délimitation OFS, 2000) dépassent les frontières nationales. Afin de permettre des analyses et des comparaisons judicieuses de l'espace urbain suisse, il est important – dans la mesure du possible – de rassembler les données au niveau international. Un monitoring de l'espace urbain suisse, lancé en 2003, sera développé et mis à jour durant les prochaines années. De manière plus générale, il s'agira de susciter une mise en valeur appropriée des relevés statistiques dans les différents domaines.

Détails de la régionalisation

Les efforts déployés pour régionaliser les données seront donc poursuivis en dépit des ressources limitées et du programme d'allègement budgétaire. Faute de moyens suffisants, il faudra toutefois différer la réalisation de quelques projets, comme la régionalisation des comptes économiques de l'agriculture. A l'avenir, on s'efforcera de développer davantage de modèles de coopération entre la Confédération et les cantons, sur le plan financier entre autres.

Afin de permettre au lecteur de se faire une idée précise du degré de régionalisation des activités et des projets inscrits dans le présent programme pluriannuel, nous avons complété la liste présentant ces activités et ces projets par domaine d'une colonne indiquant le niveau de régionalisation. Le tableau qui suit récapitule les principales informations sous une forme simplifiée.

Degré de régionalisation	Activités courantes et projets / Statistiques et indicateurs, etc.
Niveau infracommunal (quartiers, secteurs de recensement, hectares)	– Registre des entreprises et des établissements, y c. l'intégration du REE-AGR – Registre des bâtiments et des logements – Recensement de la population 2000 (relevé des personnes et des ménages, relevé des bâtiments et des logements) – Recensements des entreprises de 2001 et 2005 – Recensement fédéral des entreprises du secteur primaire de l'an 2000 – Statistique de la superficie – Autres données disponibles dans GEOSTAT (limites des quartiers et des communes, zones à bâtir, zones agricoles, zones protégées et zones d'inventaire, etc.) – Data warehouse de données géocodées
Communes	– Annuaire statistique de la Suisse et Encyclopédie statistique de la Suisse – Portail statistique de la Suisse – Liste des communes – Répertoire des arrondissements de l'état civil – Statistique de l'état annuel de la population, statistique des décès, des naissances, des mariages et des divorces, statistique de la population résidente de nationalité étrangère – Statistique de la superficie 2004–2009 – Projet de système d'identification des logements – Structure agricole, recensements des entreprises agricoles de 2005 et 2007, statistique forestière – Statistiques de la construction et des logements, logements vacants – Accidents de la circulation, statistique des véhicules à moteur – Statistiques des chômeurs inscrits, des demandeurs d'emploi et des places vacantes – Statistique de l'aide sociale – Statistique des élèves et des étudiants, statistique du corps enseignant – Votations fédérales, élections au Conseil national, statistique des élections cantonales – Impôt fédéral direct, charge fiscale, finances publiques
Cantons et (en général) grandes villes	– Annuaire statistique, offre d'information électronique – Statistique des migrations – Scénarios démographiques – Statistiques de l'emploi, du chômage et des réductions de l'horaire de travail – Enquête sur la structure des salaires (certains cantons des GR) – Revenus des cantons – Enquête de structure sur les loyers – Statistique du commerce extérieur – Elaboration et réalisation d'une démographie des entreprises – Statistique des épizooties, statistique des expériences sur les animaux, statistique du contrôle des viandes – Inventaire forestier national – Production agricole (partiel.), structures agricoles, données comptables des exploitations agricoles – Statistique forestière, diverses statistiques du bois, statistique de la chasse, statistique de la pêche – Statistique des déchets (partiel.) – Statistique trimestrielle de la construction de logements – Acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger – Statistique des transports, installations de transport touristiques

Cantons et (en général) grandes villes	– Inventaire des prestations sociales, protection sociale, statistique de l'AVS/AI, primes d'assurance-maladie, statistique CNA, assurance-chômage, statistique des nouveaux retraités – Relevé de données de base sur les allocations familiales – Statistique financière de l'aide sociale – Statistique médicale des hôpitaux, médecine ambulatoire et soins à domicile, établissements de santé non hospitaliers – Professions de la santé, médecine, procréation médicalement assistée, statistique des interruptions de grossesse – act-info, statistique des traitements à la méthadone, taux de vaccination des tout jeunes enfants et des enfants d'âge scolaire – Enquête suisse sur la santé – Analyses de l'Observatoire de la santé – Statistique de l'assurance-maladie – Ecoles de degrés primaire et secondaire, diplômes – Coût de l'éducation, indicateurs de l'éducation, passage des hautes écoles à la vie active – Mesure des compétences (partiel.) – Dépenses en faveur de la culture, équipements culturels – Finances publiques, statistique des acquisitions, statistique de la fortune – Statistiques relatives à la péréquation financière – Statistique de la charge fiscale, statistique de l'impôt fédéral direct, impôt à la source et quote fiscale – Statistique de la criminalité, détention préventive, condamnations pénales, procédure pénale, aide aux victimes, exécution des peines, Catalogue des établissements pénitentiaires, enregistrement des personnes de nationalité étrangère en infraction avec la loi, indicateurs de la criminalité, statistique de la probation (fonction et efficacité des mesures), statistique des contrôles policiers de la circulation routière et de la délinquance routière
Grandes régions (év. grands cantons)	– Rapports et scénarios démographiques – Rapport sur les étrangers – Statistique de l'environnement, rapports sur l'environnement (partiel.) – Indicateurs de l'espace urbain et de l'espace rural – Monitoring de la biodiversité – Statistique de l'emploi – Statistiques et indicateurs du marché du travail, protection sociale et marché du travail – Evolution des salaires et indice des salaires – Conventions collectives de travail et accords salariaux – Enquête sur la structure des salaires – Enquête sur les revenus et la consommation – Enquête sur les nouvelles entreprises – Démographie des entreprises – Statistiques conjoncturelles – Prix de la construction – Transports de marchandises par la route, trafic transfrontalier de marchandises par la route, transports publics – Microrecensement 2005 sur le comportement de la population en matière de transports – Relevé de données fiscales, statistique de l'impôt sur les huiles minérales – Indicateurs de la pauvreté – Formation continue

Grandes régions (év. grands cantons)	– Statistiques des médias, des films, du cinéma, statistique du financement privé de la culture – Statistique de la culture – Enquête CH-SILC (Statistics on Income and Living Conditions) – Indicateurs du travail non rémunéré, statistique des revenus des ménages – Rapports sur les conditions de vie – Données sociales
Suisse	– Statistique de la taxe sur la valeur ajoutée – Statistique de l'aide au développement – Evolution des salaires, coûts du travail – Statistique des conflits collectifs du travail – Enquête directe sur les conditions de travail – Comptes nationaux, valeur ajoutée par secteur, scénarios économiques, balance des paiements, avoirs à l'étranger – Mouvements dans les dépôts de titres, produits dérivés – Indice suisse des prix à la consommation, indice des prix à la production et à l'importation – Statistique de l'industrie (production, commandes, chiffres d'affaires, stocks), statistique de la production et de la valeur ajoutée – Statistiques conjoncturelles (enquêtes mensuelles, trimestrielles), statistique annuelle des investissements, tests sur les innovations, indice du climat de consommation – Statistique du produit des droits de douane, statistique du transit – Comptes économiques de l'agriculture, prix des produits et des moyens de production agricoles, production animale et végétale, statistique du bois, bilan des denrées alimentaires, compte satellite dans le secteur agricole – Statistique de l'électricité, statistique globale de l'énergie, statistique de la consommation d'énergie – Emissions de CO₂ – Balance touristique – Compte routier, compte ferroviaire, comptes globaux par mode de transport, prestations des transports routiers, transport de marchandises à travers les Alpes – Enquête auprès des entreprises de télécommunications – Statistique des banques, statistique des fonds de placement, données sur le marché financier, compte financier (flux financiers) – Statistique des caisses de pensions, comptes globaux de la protection sociale, statistique de l'assurance-maladie, budget de l'assurance-accidents obligatoire, institutions d'assurances privées – Statistique des revenus AVS – Coût et financement du système de santé – Surveillance épidémiologique des maladies sexuellement transmissibles, maladies infectieuses à déclaration obligatoire, Sentinella, dénombrement des embryons surnuméraires – Indicateurs de l'éducation, de la science et de la technologie, recherche et développement, statistique de la formation continue – Statistique des médias (presse, radio, télévision, cinéma), statistique culturelle, statistique J+S – Indicateurs de la société de l'information – Enquête sur la jeunesse – Création d'un instrument cohérent d'enquête et d'analyse (nouveau)

6 Ressources financières

Les mesures d'assainissement des finances fédérales pèsent sur le financement des activités et des projets inscrits dans le présent programme pluriannuel. Les économies dictées par le frein à l'endettement et par le programme d'allègement budgétaire (PAB 03) compromettent ainsi l'exécution de ces tâches de manière relativement importante. De manière générale, on peut dire qu'il faut réaliser un volume croissant de tâches avec moins de moyens.

Le PAB 03 exige que des économies soient faites dans les dépenses de personnel et dans celles de biens et services. C'est pourquoi la décision a été prise de procéder à de douloureuses réductions d'activités à l'Office fédéral de la statistique (OFS), notamment de cesser de produire des parties importantes de la statistique de l'hébergement. D'autres réductions (plan de compression) ne sont pas à exclure, le crédit du personnel étant limité et un deuxième programme d'allègement étant en vue. Celles-ci ne figurent pas dans le présent programme pluriannuel.

La décision d'abandonner certaines activités doit se prendre dans le cadre d'une planification continue, sur la base des crédits de paiement accordés chaque année par les Chambres fédérales. Il y a aussi lieu d'étudier soigneusement tout nouveau projet ou changement de priorité dictés par la situation politique en établissant le budget et le plan financier.

S'il est contraint de cesser de produire des statistiques qui sont de son ressort, l'OFS s'efforcera de trouver des solutions de remplacement. Dans la mesure de ses moyens, il tâchera de continuer à élaborer les principaux indicateurs du domaine concerné. S'agissant de la statistique de l'hébergement, par exemple, l'OFS continuera de répondre à l'avenir aux principaux besoins macroéconomiques de la statistique en recourant à une solution de secours. Il cherchera par ailleurs des partenaires financiers et mettra ses connaissances techniques à disposition d'autres institutions pour qu'elles puissent continuer à établir les statistiques dont lui-même ne pourra plus financer la production. Une telle solution est étudiée à l'heure actuelle pour la statistique de l'hébergement.

Compte tenu de ces conditions financières, il n'a pas été possible d'établir un budget global pour les quatre années de la législature 2003–2007, contrairement à ce qui était envisagé initialement. Comme par le passé, on doit par conséquent se baser sur les crédits de paiement annuels. Les chiffres indiqués ci-après ne sont donc pas définitifs et doivent seulement être considérés comme des ordres de grandeur.

Les dépenses de la statistique fédérale mentionnées dans le tableau ci-dessous étaient planifiées à la clôture de rédaction de la présente publication. A noter que les coûts des activités parastatistiques (développement de systèmes de mesure, dépenses à des fins de recherche) ne sont pas compris. Il convient en outre de remarquer que, pour des raisons évidentes, l'OFS peut chiffrer ses propres dépenses avec une plus grande précision que celles des autres services de statistique de la Confédération. Ces derniers ne font en général pas figurer à part les activités statistiques et les intègrent dans leur budget global. Par ailleurs, la comparaison avec les précédents programmes n'est plus possible, car ce sont à présent les coûts complets qui sont indiqués. Ainsi, les taxes postales et les coûts d'informatique, par exemple, sont compris dans les dépenses de biens et services. Les dépenses de personnel ne comprennent pas les cotisations d'assurances sociales des employeurs; celles-ci s'élèvent pour l'OFS à 7,79 millions de francs en 2004.

Dépenses de la statistique fédérale durant la période 2004–2007
(en milliers de francs)

	2004	2005	2006	2007
1. Dépenses de personnel ¹				
OFS ²	52 824	52 039	51 511	51 511
Autres services de statistique ³	18 386	18 023	17 660	18 628
Total	71 210	70 062	69 171	70 139
2. Dépenses de biens et services				
OFS ²	28 693	30 050	30 316	30 761
Autres services de statistique ³	16 435	16 918	15 660	15 731
Total	45 128	46 968	45 976	46 492
3. Total				
OFS ²	81 517	82 089	81 827	82 272
Autres services de statistique ³	34 821	34 941	33 320	34 359
Total	116 338	117 030	115 147	116 631

¹ Sans les cotisations d'assurances sociales des employeurs

² Sans les recensements de la population, qui sont financés par un crédit d'engagement sur dix ans

³ Sans la Banque nationale suisse, le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ (dépenses de personnel)

Les chiffres susmentionnés ne comprennent pas le cofinancement (en augmentation) de certaines activités statistiques qui est assuré par d'autres services, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'administration fédérale. En 2003, l'OFS disposait à ce titre de plus de 5,5 millions de francs à affecter à des tâches précises. Les projets financés par ce biais concernaient en premier lieu l'éducation et la science, la statistique de l'emploi et des salaires, les loyers, la santé, le droit et la justice et la coopération internationale.

Les dépenses présentées ci-dessus pour 2004 à 2007 se répartissent comme suit par **domaine de la statistique**:

Domaines		OFS ¹ en mio de fr.	Cofinan- cement ² en mio de fr.	Services externes à l'OFS Total des dépenses par rapport à l'OFS, estimation		
				plus bas	identique	plus élevé
0	Bases et infrastructure statistiques	19,0	0,3	ChF, IMES		
1	Population	3,1	0,2	OFJ, DFAE-DP		
2	Espace et environnement	2,8	0,2		ARE	OFEF, OFEFP, MétéoSuisse
3	Vie active et rémunération du travail	9,4	1,3	seco, IMES		
4	Economie nationale	1,9				BNS, seco
5	Prix	6,1		OFAG, OFL		
6	Industrie et services	7,6	0,1		AFD, KOF	
7	Agriculture et sylviculture	1,4	0,2	USP		OFAG, OV, OFEFP, FNP
8	Energie	0,0				OFEN, OFEFP
9	Construction et logement	0,8		OFL	OFJ	
10	Tourisme	0,5			seco, OFT	
11	Transports et communications	3,4	0,3		OFT, OFAC, OFROU, OFCOM, ARE, bpa	
12	Monnaie, banques, assurances	0,0				BNS
13	Protection sociale	5,2	0,4	OFAS, seco, OFAP, SUVA, Santésuisse		
14	Santé	6,7	0,8			OFSP, OFAS, bfu
15	Education et science	8,1	1,6	IPI, DDPS, OFFT, KOF		
16	Culture, médias	0,9		OF, OSSPO		
17	Politique	1,1		ChF		
18	Administration et finances publiques	0,0				DDC, AFF, AFC, AFD
19	Droit et justice	2,0	0,1		OFJ, OFP	
20	Revenus et qualité de vie de la population	1,5				
21	Développement durable et disparités régionales	0,4	0,1		OFEFP, ARE	
Total		81,9	5,8			

¹ Dépenses annuelles courantes, y c. les investissements et les dépenses pour des enquêtes de longue durée dépenses de personnel et dépenses de biens et services par domaine en moyenne des années 2004 à 2007 (sans le recensement de la population ni les cotisations d'assurances sociales de l'employeur)

² Montants approximatifs des contributions annuelles versées par des services externes à l'OFS et affectées à des activités précises, p. ex. 1,3 million par l'IMES pour l'élargissement de l'ESPA (échantillon de personnes de nationalité étrangère)

Annexe

Programme pluriannuel de la statistique fédérale 2003–2007

Présentation des activités courantes et des projets

Explications:

Code:	L'OFS attribue un code à chaque activité et chaque projet; les deux premiers chiffres désignent le domaine de la statistique.
Activités courantes:	Activités qui sont poursuivies en l'état ou projets menés à bien qui deviennent une activité courante (en général de périodicité annuelle ou plus courte).
Projets:	Projets nouveaux ou de durée limitée. Entrent notamment dans cette catégorie les révisions des statistiques existantes, l'introduction de nouvelles enquêtes ou statistiques et les enquêtes dont la périodicité est supérieure à un an.
Régionalisation:	L'information figurant sous cette rubrique indique le niveau géographique pour lequel les données sont disponibles. GR=grande région; ct.=cantons; com.=communes. En l'absence de toute autre information, les données ne se prêtent qu'à des analyses à l'échelon suisse.
Remarques:	Informations ou précisions supplémentaires, renvoi à des motions ou à des modifications légales qui peuvent conduire à la production ou à l'adaptation d'une statistique.

Bases statistiques et produits généraux

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
0-01	Planification, organisation, processus, produits						
0-02	GEOSTAT						Production et diffusion de produits géocodés
		0-51	Data warehouse de données géocodées	com./ha/réseaux de transport			
0-03	Géocodage de relevés						
0-04	ThemaKart						
0-05	Méthodes statistiques						Développement de méthodes statistiques; assistance-conseil auprès des statisticiens de la Confédération.
		0-57	Coordination des enquêtes auprès des ménages				
		0-53	Révision totale de la base d'échantillonnage utilisée pour les enquêtes auprès des ménages				
0-08	Activités de recherche et de développement						Administration, contrôle et évaluation des activités de R-D à l'OFS.
0-10	Registre des entreprises et des établissements (REE)			com., unités infra-communales			
		0-58	Intégration du secteur primaire dans le REE	com., unités infra-communales			Exploitation de nouvelles sources (p. ex. AVS, cantons, communes), gestion des échantillons; démographie des entreprises.
		0-52	Harmonisation des registres des habitants et d'autres registres de personnes				Elaboration de l'ordonnance d'application de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes; assistance aux cantons lors de l'application et contrôle de l'exécution dans les cantons et les communes.
0-11	Gestion des nomenclatures des unités géographiques						
		0-56	Révision de Liste officielle des communes de la Suisse	com.			2004/05 Travaux conceptuels et enquêtes auprès des utilisateurs/clients (Confédération, cantons, communes, particuliers).

Bases statistiques et produits généraux

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
0-12	Registre des bâtiments et des logements (RegBL)			com., unités infra-communales			Mise à jour, gestion et diffusion des données (exploitations statistiques et utilisation du RegBL pour l'exécution de tâches légales dans les cantons et les communes et pour l'harmonisation des registres des habitants; cf. 0-52).
0-13	Nomenclature des activités économiques (NOGA)						Gestion et mise à jour de la NOGA; adaptation aux révisions faites par EUROSTAT.
0-14	Banque de données sur les professions et nomenclature des professions						Gestion et mise à jour de la banque et de la nomenclature des professions
0-16	Annuaire statistique de la Suisse, Annuaire des cantons et des villes			GR, ct., com.			Publication de l'Annuaire statistique de la Suisse (livre et CD-ROM) et de l'Annuaire régional
0-17	Encyclopédie statistique de la Suisse			GR, ct., com.			Production et mise à jour de l'Encyclopédie statistique de la Suisse en ligne et de la banque de données en ligne STATWEB
		0-62	Portail statistique de la Suisse	GR, ct., com.			Lancement, développement et mise à jour permanente du site «Portail statistique de la Suisse».
0-18	Relations publiques						Relations publiques en faveur de l'information statistique; organisation de manifestations (conférences de presse, expositions).
		0-54	Etude de faisabilité relative à un bulletin statistique				Etude de faisabilité, év. mise sur pied d'un marketing de l'information et création d'un bulletin statistique. Coûts sans les frais de mise en page et d'impression.
0-19	Service d'information, système de management des mails, documentation						Réponse aux besoins d'information internes et externes
0-20	Collaboration/coordination Suisse – UE, OCDE, ONU, FMI, Conseil de l'Europe, etc.						
		0-59	Préparation et év. mise en oeuvre de l'accord bilatéral II avec l'UE sur la statistique				
		0-60	Coordination de la statistique des droits humains				

Bases statistiques et produits généraux

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
0-21	Organisation de colloques, de conférences, de congrès						
0-22	Coordination OFS–cantons						Coordination avec les cantons, les villes, les communes
0-23	Management de la qualité						Management de la qualité et controlling des produits, évaluation des processus et des programmes.
0-24	Corporate Data Management (CODAM)	0-61	Banque de données de l'output basée sur CODAM (Corporate Data Management)				Evaluation et développement de la banque de données de l'output, basée sur CODAM; remplacement progressif de STATWEB.
0-25	Collaboration OFS–universités	0-55	UE-PCRD: participation au programme de recherche européen				Collaboration avec l'Université de Neuchâtel (Institut de statistique appliquée). Constitution d'un réseau englobant les universités et les hautes écoles.
Chancellerie fédérale							
0-31	Indicateurs de pilotage						Nouvelles tâche transversale en collaboration avec l'OFS
Office fédéral de l'immigration, de l'intégration et de l'émigration							
0-36	Registre central des étrangers (RCE)			com.			

Population



Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
1-01	PETRA: statistique de la population étrangère			com.			Révision de la production, exploitation de données administratives; nouveaux fichiers RCE et AUPER, introduction d'Etrangers 2000 et de Regipop.
1-02	BEVNAT: statistique du mouvement naturel de la population			com.			
		1-55	Révision de BEVNAT				Adaptation de la production de BEVNAT suite à l'introduction par le DFJP d'INFOSTAR, la banque de données centrale de l'état civil suisse.
		1-52	Biographies socio-démographiques				Banque de données réalisée à partir des données individuelles du mouvement naturel de la population depuis 1969 et du recensement 2000.
1-03	Statistique des migrations des citoyens suisses			ct. (com. partiel.)			
1-04	ESPOP: statistique annuel de la population			ct., com.			
1-05	Observation continue de la population						Indicateurs démographiques à l'échelon cantonal à partir de 2004; mise sur pied d'un système durable de production pour calculer des indicateurs démographiques et contrôler les méthodes de calcul.
		1-58	Tables de mortalité pour la Suisse 1998/2003	com.			
		1-59	Indicateurs des migrations et de l'intégration				
		1-51	Exploitation du recensement de la population (RFP) 2000	com., unités infra-communales			
		1-56	Préparation du RFP 2010	com., unités infra-communales			Recensement des personnes, des ménages, des logements et des bâtiments fondé sur les registres et combinant des données des registres harmonisés des habitants avec des données du Registre fédéral des bâtiments et des logements ainsi qu'une enquête directe. Etroite collaboration avec les cantons et les communes.
		1-57	Projet de système permettant l'identification de logements	com., unités infra-communales			Dans les grandes villes, où l'habitat collectif est dense, le couplage des données des registres des habitants avec celles du RegBL (nécessaire aux futures statistiques démographiques et aux recensements modernisés) est une opération complexe. Un système de numérotation des logements doit être développé en collaboration avec les villes, les associations de propriétaires et les régies immobilières.

Population



Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
1-06	Statistique de la famille et des ménages	1-53	REGIPOP: nouvelle statistique de la population	com.			La nouvelle statistique de la population REGIPOP remplace la statistique ESPOP. Exploitation de données administratives. Art. 65 de la nouvelle Constitution fédérale. Les données sont tirées de différents registres, en premier lieu des registres des habitants des cantons et des communes, qui sont couplés avec d'autres registres (RCE, ORDIPRO, INFOSTAR, etc.). Exploitation et analyse scientifiques des données relatives à la population et aux familles, combinées avec d'autres sources de l'OFS ou d'ailleurs, en vue d'observer l'évolution de la situation des familles en Suisse.
		1-54	Scénarios démographiques 2005 et scénarios sur l'évolution des ménages	ct.			
Département fédéral des affaires étrangères/Direction politique							
1-21	Statistique des Suisses de l'étranger						

Espace et environnement

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
2-01	Système de statistiques de l'environnement			GR			Réalisation d'un système de statistiques de l'environnement selon un concept modulaire, en étroite collaboration avec l'OFEP.
2-02	Rapports périodiques sur l'environnement (partie statistique)			GR			En étroite collaboration avec l'OFEP
2-03	Mise à jour de la statistique de la superficie			com./ha			
		2-51	Statistique de la superficie 2004–2009: relevé des données, exploitation courante	com./ha			Développement de la méthode et révision des fichiers de données. Exploitation des nombreux résultats. Mesures de marketing auprès de groupes cibles de clients. En 2005: début du relevé à partir des photos aériennes numériques les plus récentes de swisstopo. Fin des travaux pour l'ensemble du territoire en 2011. (Calendrier dicté par le plan de vol de swisstopo pour les photos prises durant les années 2004 à 2009 d'ouest en est). Publication régulière des données vérifiées, canton par canton.
2-04	Comptes de l'environnement (UWEKO), dépenses en faveur de l'environnement						
2-05	Télédétection par satellite						Recours à la télédétection par satellite dans les cas où elle permet d'obtenir l'information à moindres coûts, ainsi que pour compléter la statistique de la superficie lorsque les photos aériennes ne sont pas utilisables (utilisations spécifiques, occupations du sol à l'échelon national, domaines présentant un intérêt particulier, amélioration de la qualité).
Office fédéral des eaux et de la géologie							
2-21	Statistique des aménagements hydroélectriques						Fondée sur l'analyse préliminaire
		2-71	Statistique des aménagements hydroélectriques: nouvelle solution informatique				Mise au point d'une nouvelle solution informatique. En 2003: planification détaillée de l'enquête exhaustive (contrôle/mise à jour des valeurs figurant dans la banque de données actuelle); en 2004/2005: réalisation de l'enquête exhaustive.

Espace et environnement

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral du développement territorial							
2-26	Zones à bâtir en Suisse			com.			En collaboration avec l'OFS et les cantons. Le projet «Etat de l'équipement» est compris.
		2-76	Construction hors de la zone à bâtir	com.			En collaboration avec l'OFS et les cantons.
		2-77	Indicateurs de l'espace urbain et de l'espace rural	GR			Bases d'un développement durable du territoire.
MétéoSuisse							
2-30	Système de data warehouse pour les données climatologiques et météorologiques						
		2-81	Mise en place d'un data warehouse pour remplacer et compléter les banques de données actuelles				
2-31	Réseaux de mesure et d'observation						
		2-82	Mise en place du nouveau réseau SwissMetNet pour remplacer et compléter les relevés de données effectués à l'intérieur des réseaux ANETZ & ENET				Renouvellement des réseaux de mesure et d'observation utilisés pour saisir des données climatologiques et météorologiques dans toute la Suisse.
Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage							
2-35	Epuration des eaux usées			Env. 60 zones territoriales (ct.+bassins fluviaux)			Etat de l'épuration des eaux et collecte de données sur les stations d'épuration; relevé effectué tous les 3 à 4 ans depuis plus de 20 ans.
		2-85	Degré de raccordement aux stations d'épuration des eaux, système mixte ou séparé, etc., auprès des services cantonaux spécialisés.				
2-36	Statistique des déchets et des déchets spéciaux			ct., installations d'incinération, décharges contrôlées			Pour les déchets spéciaux, exploitation des documents de suivi exigés lors de chaque transport (conformément à l'ODS).
		2-86	Déchets urbains et leur traitement. Déchets spéciaux et leur traitement, enquête exhaustive auprès des remettants, des preneurs et des transporteurs de déchets spéciaux.				

Espace et environnement

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage							
2-37	Monitoring de la bio-diversité en Suisse			GR, groupes d'espèces			Indicateurs des espèces rares et des espèces courantes, des races et sortes utilitaires, de mesures et d'influence.
Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage							
2-40	Inventaire Sanasilva (cartographie des dégâts aux forêts)						

Vie active et rémunération du travail

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
3-01	STATEM: statistique de l'emploi	3-51	Révision de la STATEM en 2007	GR			Enquête trimestrielle auprès des entreprises.
				GR			Adaptation aux résultats du RE 2005.
3-02	Indicateurs du marché du travail			GR			Statistiques de synthèse étroitement liées à l'ESPA, qui ne seront plus produites à l'échelon cantonal à partir de 2005.
3-03	ESPA: enquête suisse sur la population active (y c. l'enquête auprès de la population étrangère)	3-52	Réduction de la taille de l'échantillon qui devra toutefois encore compter au moins 30'000 personnes. Retour à un échantillon significatif pour l'ensemble du pays seulement par suite du programme d'allègement budgétaire				A partir de 2005 au plus tard, il n'y aura plus d'indicateurs régionaux du marché du travail par suite de la réduction de l'échantillon. Augmentation de la part des nouvelles personnes immigrées dans la population interrogée.
3-04	ESS: enquête sur la structure des salaires			GR (ct.)			Régionalisation en collaboration avec les cantons.
		3-55	Elargissement de l'ESS: élaboration d'une statistique des coûts du travail	GR			Construction d'indicateurs des coûts du travail sur la base de l'ESS existante (phase I).
3-05	Evolution des salaires et indice des salaires			(GR)			
		3-54	Révision de l'indice des salaires	(GR)			En collaboration avec la Suva. Premiers résultats révisés dès 2004/2005. Indice trimestriel selon le règlement sur les statistiques conjoncturelles. Fin des travaux de révision en 2005. Nouvel indice trimestriel en 2006 et annuel en 2007.
3-06	Conventions collectives de travail, accords salariaux			(GR)			Nouvel échantillon et harmonisation avec l'indice des salaires et l'ESS dès 2004.
3-07	Rapport sur la population étrangère, y c. les résultats de l'enquête par sondage effectuée auprès de celle-ci			GR			En collaboration avec l'Observatoire des effets de la libre circulation des personnes; travaux dirigés par le seco. Echantillon de population étrangère dans le cadre de l'ESPA en relation avec l'application des accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE; monitoring de la libre circulation, sur mandat de l'IMES.
3-08	SESAM: protection sociale et marché du travail			GR			Introduction en 2004, en collaboration avec la CdC, l'OFAS et le seco.

Vie active et rémunération du travail

3

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Secrétariat d'Etat à l'économie							
3-21	Statistique des chômeurs inscrits, des demandeurs d'emploi et des places vacantes			com.			Implémentation d'une banque de données statistiques. Préparation de l'implémentation de la nouvelle nomenclature des activités économiques NOGA et de la nomenclature des professions. Adaptation des taux de chômage aux résultats du RFP 2000.
3-22	Statistique des réductions de l'horaire de travail			ct.			Adaptation de cette statistique à la NOGA. Adaptations à la révision de la LACI.
3-23	Statistique des conflits collectifs de travail	3-71	Enquête directe sur les conditions de travail				Introduction d'une enquête directe sur les conditions de travail, permettant entre autres de préciser des questions de l'enquête suisse sur la santé ayant trait au travail. Compatibilité avec l'enquête de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail.

Economie nationale

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
4-01	CN: Comptes nationaux						Production annuelle des CN conformément aux normes internationales (calcul du PIB selon différentes approches, séquences des comptes des secteurs institutionnels) et développement de concepts pour déflater les valeurs, calculer les investissements et la production. Normes internationales: SEC 95, SNA 93.
4-02	Revenus annuels des cantons			ct.			
4-03	Mesure de la productivité						Normes internationales sur la base du manuel de l'OCDE.
		4-55	Stock de capital a) actifs non financiers b) actifs financiers				a) Normes internationales (SEC 95, SNA 93) b) en liaison avec 4-IV sous la direction de la BNS
		4-56	Série d'indicateurs macroéconomiques				En étroite collaboration avec l'AFF et le seco (Direction de la politique économique).
		4-57	Aspects économiques de l'innovation				En étroite collaboration avec l'AFF et le seco (Direction de la politique économique).
Banque nationale suisse							
4-21	Balance des paiements (balance des revenus et balance des mouvements de capitaux)						
		4-71	Commerce de services et mouvements de capitaux: combler les lacunes statistiques				
4-22	Position extérieure nette de la Suisse						Enquête sur les avoirs et les engagements extérieurs, y c. les investissements directs (position extérieure nette).
		4-72	Enquête sur les investissements directs: contrôle				Selon les directives de l'OMC, de l'OCDE et d'Eurostat.
		4-73	Compte financier de la Suisse				En collaboration avec l'OFS; achevé d'ici à 2005.
4-23	Statistique trimestrielle des mouvements dans les dépôts de titres						
4-24	Enquête sur les opérations transfrontières sur produits dérivés						

Economie nationale

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Secrétariat d'Etat à l'économie							
4-31	Estimations du PIB	4-81	Révision des estimations trimestrielles du PIB selon le Système européen des comptes 1995 (SEC 95): côté dépenses.				Estimations trimestrielles (ET) du PIB et des principaux agrégats macroéconomiques.
		4-82	Estimations trimestrielles du PIB selon le SEC 95: développement de l'optique de production.				
4-32	Indice du climat de consommation						Indice du climat de consommation: publication des résultats de l'enquête trimestrielle auprès des ménages suisses (sur leur appréciation de la situation économique etc.).

Prix

5

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
5-01	IPC: indice suisse des prix à la consommation	5-52	Révision de l'IPC				IPC, y c. l'indice des loyers.
5-02	Indice suisse des prix de la construction			GR			IPC 2005, y c. la révision de l'indice des loyers. Début des travaux en 2003, introduction en décembre 2005=100.
5-03	IPP/IPI: indice des prix à la production et indice des prix à l'importation	5-55	IPP/IPI: plus large prise en compte des services et préparation de la révision				Y c. la préparation de la révision en 2008 de l'indice des prix de la construction.
5-04	Parités de pouvoir d'achat (PPA)						Dans le cadre de l'UE
5-06	Indice des primes d'assurance-maladie	5-53	Enquête de structure sur les loyers de 2006	ct.			
Office fédéral de l'agriculture							
5-21	Observation des prix agricoles						

Industrie et services

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
6-02	Indicateurs de la production, des commandes, des chiffres d'affaires et des stocks	6-52	Recensement des entreprises (RE) 2005	com., unités infra-communales			Révision de la méthode d'enquête afin d'utiliser davantage les données des registres.
6-03	Statistique de la production et de la valeur ajoutée	6-56	Révision de ces indicateurs et extension aux services (enquête directe)				Ces indicateurs fournissent des informations importantes pour l'observation conjoncturelle dans l'industrie. Ils sont utilisés pour établir des prévisions conjoncturelles.
6-05	Enquête sur les nouvelles entreprises	6-57	Révision de la statistique de la production et de la valeur ajoutée	GR			Données comptables annuelles des entreprises. Cette statistique permet de calculer des données structurelles et des ratios économiques par branche; elle permet aussi d'estimer les principaux agrégats macroéconomiques des comptes nationaux.
		6-55	Etude de faisabilité d'une régionalisation de la statistique de la production et de la valeur ajoutée	GR, ct.			Révision pour adapter la statistique aux normes de l'UE.
		6-53	Réalisation d'une démographie des entreprises (UDEMO)	GR, ct.			Enquête trimestrielle. Input pour la démographie des entreprises.
				GR, ct.			Incorporation de la statistique des faillites.
Administration fédérale des douanes							
6-21	Statistique du commerce extérieur			ct.			
6-22	Statistique du transit						
Centre de recherches conjoncturelles EPF Zurich							
6-26	Statistiques conjoncturelles			GR et cantons comptant assez de participants			Enquêtes mensuelles et/ou trimestrielles. Industrie, commerce de détail, commerce de gros, construction et bureaux d'architectes et d'ingénieurs (lien avec le domaine 9), hôtellerie et restauration (domaine 10), banques et assurances (domaine 12). Enquêtes qualitatives auprès d'échantillons d'entreprises en collaboration avec divers cantons.
		6-71	Statistiques conjoncturelles: intégration des autres prestations de services du secteur privé.	GR			Autres prestations de services du secteur privé (lien avec le domaine 11). Début des travaux en 2004.

Industrie et services

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Centre de recherches conjoncturelles EPF Zurich							
6-27	Statistique des crédits à la consommation						Enquête trimestrielle
6-28	Statistique des investissements						Enquêtes annuelles, qualitatives et quantitatives. A partir de 2003: enquête séparée sur les investissements en logiciels par suite de l'adaptation des CN au SEC 95 au lieu du SEC 78. Résultats disponibles à partir de 2004.
6-29	Enquête sur les innovations						Exploitation de l'enquête de 2002; rythme triennal; prochaine enquête prévue pour 2005 (base: panel d'entreprises du KOF).

Agriculture et sylviculture

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
7-01	Statistique des entreprises du secteur primaire			com. et zones de production			
		7-51	Recensement des entreprises du secteur primaire 2005	com. et zones de production (pour les entreprises agricoles)			Relevé exhaustif des entreprises du secteur primaire. Relevé complémentaire par échantillon (conformité avec le programme européen).
		7-52	Recensement de l'agriculture 2007	com. et zones de production			Relevé exhaustif des structures agricoles. Relevé complémentaire par échantillon (conformité avec le programme européen).
7-04	Structures agricoles						Relevé annuel, coordonné et effectué par les cantons pour les paiements directs, les données étant utilisées pour la statistique. Relevé complémentaire pour les entreprises exemptes de paiements directs.
7-02	Statistique forestière annuelle			Zones forestières, ct., arrondissements forestiers			En collaboration avec l'OFEFP; y c. le réseau d'observation des entreprises forestières (TBN). Réductions conformément au PAB 03, à savoir abandon de la statistique des scieries et redimensionnement de la statistique forestière ainsi que de la statistique de la transformation du bois.
		7-54	Révision de la statistique forestière (FS), y c. les enquêtes sur la transformation du bois	Zones forestières, ct., arrondissements forestiers			Harmonisation de la statistique forestière avec le réseau d'observation des entreprises (TBN), en collaboration avec l'OFEFP.
		7-55	Réseau d'observation des entreprises forestières				Exploitation statistique du réseau TBN, en collaboration avec l'OFEFP.
7-05	Comptes économiques et satellites du secteur primaire						Ventilation par branche (divisions NOGA 01, 02, 05) et par secteur institutionnel (passerelle Comptes nationaux). En collaboration avec l'OFAG et l'USP, milieux professionnels. Utilisation des nomenclatures d'EUROSTAT.
Office fédéral de l'agriculture							
7-21	Indicateurs d'une agriculture durable						Domaines économique, social et écologique.
7-22	Données comptables des exploitations agricoles			Zones de production; région de plaine, de collines, de montagne, ct.			Enquêtes annuelles de la FAT auprès des bureaux comptables et des fiduciaires; dépouillement centralisé.
		7-72	Estimation des biais (nouveau), écobilans (nouveau), comparabilité avec l'UE (révision) publications (révision)	Zones de production; région de plaine, de collines, de montagne.			

Agriculture et sylviculture

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de l'agriculture							
7-23	Modèle de prévision et de simulation des comptes économiques de l'agriculture	7-73	Développements méthodologiques (dynamique, environnement), prévision des besoins de l'agriculture en ressources fédérales pour 2007–2011.	Zones de production; région de plaine, de collines, de montagne.			SILAS (système sectoriel de prévision et d'information de l'agriculture suisse). Modèle de la FAT pour l'agriculture. Gestion et développement du modèle.
7-24	Production agricole; statistique de la variation des stocks			Zones de production; région de plaine, de colline, de montagne.			P. ex. statistique des cultures fruitières, statistique viticole, du contingentement laitier (système AGIS-TAC), statistique laitière.
7-25	Statistique des paiements directs et des structures des exploitations			ct., zones de production, com.			Réalisation, coordonnée par les cantons, de la collecte des données auprès des exploitations agricoles, un certain jour de référence.
Union suisse des paysans							
7-31	Relevé des prix de produits et de moyens de production agricoles						Relevé mensuel des prix, notamment pour le calcul de l'IPP et de l'IPI (cf. 5-03).
7-32	Statistique et prévisions de la production animale et végétale						
7-33	Etablissement du bilan des denrées alimentaires						
Office vétérinaire fédéral							
7-36	Statistique des épi-zooties			ct.			Données publiées dans un bulletin (version imprimée et électronique), tous les 15 jours; statistique entière 1 x an.
7-37	Statistique des expériences sur les animaux			ct.			Données publiées dans un bulletin (version imprimée et électronique), tous les 15 jours; statistique entière 1 x an.
7-38	Statistique du contrôle des viandes			ct.			Données publiées dans un bulletin (version imprimée et électronique), tous les 15 jours; statistique entière 1 x an.
Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage							
		7-76	3 ^e Inventaire forestier national	CH, rég., ct.			Interprétation de photographies aériennes, inventaire terrestre, modélisation SIG. Le Conseil fédéral a accordé 14 millions en août 2002.

Agriculture et sylviculture

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage							
7-41	Marché du bois: relevés du bois d'industrie et du bois de grume	7-80	Profil de la branche sylvicole	CH, partiel. zones forestières, ct., arrondissements forestiers			Transformation du bois en panneaux, en cellulose et en papier: offre et demande de grumes dans les arrondissements forestiers.
		7-81	Réseau d'entreprises forestières tests (TBN)	CH, zones forestières			Analyse, tous les 5 ans, des données disponibles, complétée par des études sur les entreprises de transformation du bois. En collaboration avec l'OFS.
7-42	Statistique de la chasse et du gibier			ct.			Gestion du réseau et exploitation des données. En collaboration avec l'OFS.
7-43	Statistique de la pêche	7-82	Effectifs, pêche, repeuplement de poissons et de crustacés, enquête exhaustive (pêche, repeuplement), enquête partielle (effectifs) auprès des administrations cantonales de pêche.	ct.			

Energie 8

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de l'énergie							
8-01	Statistique de l'électricité						Contrôle des communications à l'AIE et (si nécessaire) révision
8-02	Statistique globale de l'énergie						Contrôle des communications à l'AIE et (si nécessaire) révision
8-03	Statistique des énergies renouvelables						Contrôle des communications à l'AIE et (si nécessaire) révision
8-04	Statistique des émissions de CO ₂ liées à l'utilisation d'énergie						Statistique produite par l'OFEP à partir de 2001. Les données de l'OFEN alimentent la statistique globale des émissions de CO ₂ de l'OFEP.
Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage							
8-21	Statistique des émissions de CO ₂	8-56	Volume des émissions de CO ₂ et agents responsables				

Construction et logement

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
9-01	Statistique de la construction et des logements			com.			Collecte annuelle de données monétaires et quantitatives. La statistique de la construction et des logements fournit des informations nécessaires au calcul des investissements de construction dans les CN. Elle fournit aussi des données utilisées pour mettre à jour le Registre des bâtiments et des logements.
					9-101	Extension de l'enquête sur la construction aux travaux de rénovation et d'entretien du secteur privé qui ne sont pas soumis à autorisation	
9-02	Statistique trimestrielle de la construction de logements			com.			Elle fournit d'importants indicateurs sur l'évolution à court terme de la construction de logements. Informations nécessaires à l'établissement de prévisions concernant l'activité dans le bâtiment.
9-03	Statistique des logements vacants (annuelle)			com.			
		9-50	Examiner un projet de révision totale de la statistique des logements vacants.	com.			Examiner la possibilité de remplacer ou de compléter à moyen terme l'actuel dénombrement des logements vacants par une solution TI (étude de faisabilité Hegetschweiler).
		9-51	RFP 2000: exploitation des données du relevé des bâtiments et des logements 2000	com., unités infra-communales			Achèvement des travaux d'exploitation et de diffusion d'ici à 2005 (crédit RFP).
		9-55	RFP 2010: préparation du relevé des bâtiments et des logements de 2010	com., unités infra-communales			comp. projet 1-56
Office fédéral de la justice							
9-21	Acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger						Statistique des acquisitions d'immeubles par des personnes à l'étranger.

Tourisme10

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
10-01	Continuer à produire la statistique de l'hôtellerie sous une forme très réduite	10-50	Reprise de la statistique de l'hébergement				Projet dépendant des résultats des négociations.
10-04	Balance touristique						Fait partie des CN.
10-05	Compte Satellite du Tourisme (TSA)						En collaboration avec le seco. Rythme de production à définir en collaboration avec le seco. Responsable du travail de production à définir: CN ou externes.

11 Transports et communications

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
11-01	Statistique suisse des transports	11-51	Statistique des transports: nouvelle conception	ct.			Publication annuelle. Adaptation en fonction de la nouvelle conception.
11-02	Compte routier			ct.			Adaptations méthodologiques progressives, conformément aux recommandations issues de la révision 2000.
11-03	Compte ferroviaire						Adaptation à la réforme des chemins de fer. En collaboration avec l'OFT.
11-04	Accidents de la circulation routière	11-54	Elaboration de comptes globaux, par mode de transport	com.			En collaboration avec l'ARE.
11-05	Véhicules routiers			ct.			Prise en compte des modifications proposées lors de la révision découlant de la nouvelle politique de sécurité des transports, effectuée en 2002–2003 en collaboration avec l'OFROU.
		11-53	Longueur des routes: concept.	com.			Comprend la publication régulière de données relatives au parc des véhicules immatriculés, à l'immatriculation de véhicules neufs et à l'importation de véhicules. Réductions conformément au PAB 03.
		11-52	Transport routier de marchandises (poids lourds suisses)	GR			Dès 2003, en relation avec l'avancement du projet COSIG.
		11-55	Transport routier transfrontalier de marchandises (poids lourds étrangers)	GR			Exploitation/analyse de l'enquête 2003 et préparation de l'enquête 2008. En collaboration avec l'AFD (données RPLP).
		11-56	Système d'information sur les transports (réseaux, trafic, accidents). Concept.				Exploitation/analyse de l'enquête 2003 et préparation de l'enquête 2008. En collaboration avec l'AFD, l'OFROU et l'ARE.
11-06	Prestations de transports routiers (personnes, marchandises)	11-64	Microrecensement 2005 en matière de transports	GR (ct.)			En collaboration avec l'ARE
11-07	Transports publics			GR, ct.			En collaboration avec l'ARE et certains cantons. Enquête quinquennale.
		11-58	Transports publics: révision				Présentation de tableaux et de séries chronologiques relatifs aux prestations de transport routier de personnes et de marchandises.
					11-101	Modélisation des prestations de transport routier: adaptation de la méthode.	Mise en application progressive des concepts définis à l'occasion de la révision de cette statistique.
							En collaboration avec l'OFT
							Actualisation méthodologique prenant en compte les modifications intervenues dans le domaine du trafic des poids lourds (RPLP, 40 tonnes) et de domaines annexes (voitures de livraison, taxis).

11 Transports et communications

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
11-08	Transport aérien de personnes et de marchandises						En collaboration avec l'OFAC, responsable de la récolte des données.
		11-59	Enquête périodique sur les distances parcourues par les véhicules à moteur suisses				Contrôle de la méthodologie à partir de nouvelles données de base statistiques (RPLP, microrecensement, p. ex.).
		11-60	Trafic voyageurs à travers les Alpes et trafic voyageurs international: enquête 2006.				Participation de l'OFROU, de l'OFT et en collaboration avec l'ARE et l'AFD.
		11-61	Installations de transport touristique				En collaboration avec l'OFT, l'ARE, le CITS et les Remontées mécaniques suisses.
Office fédéral des routes							
11-21	Comptage automatique de la circulation routière						Saisie des fréquences, des longueurs des véhicules. A partir de 2005: saisie des catégories de véhicules au lieu des longueurs.
		11-70	Comptage automatique de la circulation routière – Révision.				
		11-71	Comptage suisse de la circulation routière de 2005				«Comptage ONU», en collaboration avec l'OFS.
Office fédéral du développement territorial							
11-26	Transport de marchandises par route et par rail à travers les Alpes						Enquête annuelle en collaboration avec l'OFROU, l'OFT, les chemins de fer et les cantons.
		11-76	Transport de marchandises par route et par rail à travers les alpes et trafic combiné: enquête principale 2004.				Collaboration avec l'OFROU, l'OFT, les services cantonaux; coordination avec des projets d'enquête parallèles de la France et de l'Autriche et échange d'information avec l'Allemagne, l'Italie et la Slovénie. Rythme quinquennal.
		11-77	Indicateurs de la mobilité				Bases d'un système d'objectifs et d'indicateurs de la mobilité durable du DETEC
Office fédéral de la communication							
11-35	Statistique des télécommunications						Enquête annuelle à partir de 1999 (année de référence: 1998); obligatoire en vertu de la loi sur les télécommunications (LTC).
		11-81	Statistique des télécommunications: révision des questionnaires pour l'année de relevé 2005.				

11 Transports et communications

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral des transports							
		11-86	Transports par rail				Enquête sous la responsabilité de l'ONU
Bureau suisse de prévention des accidents							
11-41	Port du casque et de la ceinture de sécurité						Relevé annuel entre avril et juin

12 Monnaie, banques, assurances

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Banque nationale suisse							
12-21	Bilans des banques	12-71	Bilans des banques: révision.				La révision de l'enquête relative au bilan mensuel porte sur la ventilation des postes par secteur économique.
12-22	Compte de résultat	12-72	Compte de résultat: révision.				Révision de l'enquête: ventilation des postes en compte suisse et en compte étranger.
12-23	Statistique des stocks de titres						
12-24	Statistique des taux d'intérêt appliqués aux crédits						Saisie des conditions appliquées aux crédits commerciaux.
12-25	Statistique des crédits	12-73	Répartition des crédits selon la garantie				Répartition des crédits selon certains critères déterminants; information et qualité du portefeuille de crédits.
12-26	Opérations hors bilan	12-74	Introduction d'une communication mensuelle de toutes les transactions importantes				
12-27	Position extérieure des groupes bancaires	12-75	Position extérieure des groupes bancaires: développement.				Extension dès 2004 de l'enquête actuelle par une communication des garanties et une ventilation sectorielle; introduction en 2004.
12-28	Statistique des euro-monnaies						
12-29	Enquête sur les devises et les produits dérivés						
12-30	Statistique des fonds de placement						
12-31	Trafic des paiements sans numéraire						

13

Protection sociale

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
13-01	Statistique des caisses de pensions: statistique annuelle						A partir de 2005, coordination avec les projets correspondants de l'OFAS (2 ^e pilier). Y compris des indicateurs et des analyses sur la prévoyance professionnelle.
		13-51	Révision de la statistique annuelle des caisses de pensions				
		13-52	Statistique des caisses de pensions (enquête exhaustive tous les 5 ans)				A partir de 2005, coordination avec les projets correspondants de l'OFAS (2 ^e pilier). Y compris des indicateurs et des analyses sur la prévoyance professionnelle.
		13-61	Statistique des nouveaux retraités	ct.			En collaboration avec l'AFC.
					13-101	Statistique des assurés au sens large	Extension et échantillonnage supplémentaire de l'enquête CH-SILC et de l'enquête fiscale.
13-02	Inventaire des prestations sociales sous condition de ressources			ct.			
13-03	Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale			ct., com.			
13-04	Statistique financière de l'aide sociale			ct.			Utilisation des données de la statistique des finances publiques et travaux pour la compléter.
		13-54	Situation sociale des réfugiés et des requérants d'asile				Réalisable seulement si le financement est assuré par l'ODR.
13-05	Comptes globaux de la protection sociale			(ct.)			
		13-58	Collecte de données de base sur les allocations familiales	(ct.)			Comme base de travail; à réaliser dans le cadre des CGPS.
					13-102	Prestations sociales spécifiques aux familles	
					13-103	Statistique de la tutelle	
		13-59	Rapports sur le système de protection sociale	(ct.)			Exploitation des données disponibles (module de l'ESPA sur la protection sociale). Utilisation de données disponibles sur les personnes et les ménages.
Office fédéral des assurances sociales							
13-21	Statistique des assurances sociales						

13

Protection sociale

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral des assurances sociales							
13-22	Statistique de l'AVS	13-71	Développement et utilisation de meilleures données de base. Production d'une publication synoptique à des fins de comparaison internationale.	ct.			Préparation des données: CdC
13-23	Statistique des revenus AVS	13-72	Adaptation des données au nouveau cadre législatif (11 ^e révision AVS). Amélioration de l'accès aux données sur un data warehouse.				Préparation des données: CdC
13-24	Prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI	13-73	Adaptation des données au nouveau cadre législatif (11 ^e révision AVS). Amélioration de la structure des données et des possibilités de liaison avec d'autres sources. Amélioration de l'accès par un data warehouse.	ct.			Préparation des données: CdC
13-25	Statistique de l'AI	13-74	Adaptation des données au nouveau cadre législatif. Rationalisation du traitement et de l'accès par le data warehouse.	ct./n° postal			Préparation des données: CdC
13-26	Statistique sur les revenus de remplacement du premier pilier (APG et AM).	13-75	Adaptation des données au nouveau cadre législatif (4 ^e révision AI). Extension des données de base. Amélioration de l'accès par le data warehouse.	ct./n° postal			Préparation des données: CdC
13-27	Statistique de l'aide et des soins à domicile (Spitex)	13-76	Mise en place d'une statistique sur l'assurance-maternité	ct.			L'avenir de cette statistique est lié aux décisions prises dans le cadre de la nouvelle répartition financière entre la Confédération et les cantons.
		13-77	Adaptation de la procédure de relevé des données. Révision éventuelle du catalogue des données.				

13

Protection sociale

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral des assurances sociales							
13-28	Statistique sur le deuxième pilier	13-78	Mise en place d'un relevé sur un échantillon d' institutions du deuxième pilier				
Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents							
13-41	Statistique de la SUVA: statistique des accidents des assureurs LAA	13-91	Introduction de la NOGA et de la nomenclature des professions				
Office fédéral des assurances privées							
13-42	Statistique des institutions d'assurance privées en Suisse						
Secrétariat d'Etat à l'économie							
13-46	Statistique de l'assurance-chômage			ct.			Implémentation d'une banque de données statistiques. Adaptation à la révision de la LACI.

Santé

14

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
14-01	Statistiques des établissements de santé			ct. (com.)			Il s'agit de la statistique des hôpitaux, de la statistique des établissements non hospitaliers, de la statistique médicale des hôpitaux et de la statistique des données économiques par cas. Financement partiel dans le cadre du projet national «Swiss DRG» (en cours de négociation).
		14-51	Etablissements non hospitaliers: révision de la statistique.	ct. (com.)			Révision rendue nécessaire par la LAMal et la nouvelle péréquation financière.
					14-101	Révision de la statistique des hôpitaux	Révision rendue nécessaire par la LAMal, l'OCP et la nouvelle péréquation financière.
14-02	Statistique des naissances			com.			Données de synthèse tirées de la statistique des naissances et de la statistique médicale (les ressources humaines ne sont pas garanties).
		14-52	Statistique de l'état de santé des nouveau-nés				
14-03	Statistique des causes de décès			com.			Adaptation par suite de l'introduction du registre centralisé de l'état civil (Infostar). De manière générale: retard à rattraper.
14-04	Coûts et financement de la santé (statistique de synthèse)						Adaptation aux normes internationales – Extension pour répondre aux besoins de la nouvelle législation (révision de la surveillance de la LAMal) – Etude plus poussée du concept d'analyse du financement de la santé – Estimation des prestations (partiel.) intra-muros.
		14-53	Préparation de la conception et du développement d'une statistique des soins ambulatoires et des soins à domicile	ct.			
					14-102	Registre des tumeurs: développement d'une statistique des cancers.	Motion Cavalli, CN, du 24.6.1998. Registre suisse des tumeurs à établir sur la base des registres régionaux. Lien avec la réorganisation du registre des tumeurs conformément au message FRT. Le projet ne peut être réalisé que s'il est financé par des offices fédéraux.
14-05	Etat de santé de la population et comportement en matière de santé						
		14-60	Enquête suisse sur la santé de 2007				
14-06	Professions et emploi dans le domaine de la santé			ct.			

Santé

14

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
14-16	Exploitation de l'Observatoire de la santé	14-57	Classifications dans le domaine de la santé				Adaptation aux classifications prescrites par l'OFS. Ev. intégration des résultats du projet NURSING data (réponse du CF à l'interpellation Hollenstein CN 00.3557). Pour l'heure, absence de base légale et de moyens de financement.
		14-54	SHARE: coopération et coordination				SHARE = Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe. Collaboration avec le Réseau économie de la santé (IEMS, Lausanne), financement par le programme de recherche de l'UE (demande en préparation).
		14-55	Swiss National Cohort (plateforme de données relatives à la santé): mise sur pied.				Responsable du projet: Netzwerk Public Health (Réseau santé publique).
		14-58	Interruptions de grossesse: conception et développement d'une statistique	ct. (com.)		Nouveau: communication des interruptions de grossesse en vertu de l'art. 119, al. 5, CP.	
		14-59	Procréation médicalement assistée: conception et développement d'une statistique.	ct.		Loi fédérale sur la procréation médicalement assistée, art. 11; OPMA, art. 14. En 2003, en collaboration avec l'OFSP.	
		14-61	Dénombrement des embryons surnuméraires			LPMA, art. 11. Accord au niveau du DFI. Mesure urgente à l'OFSP et transfert à l'OFS en 2005.	
Office fédéral de la santé publique							
14-21	Personnes professionnellement exposées aux radiations						Gestion du Registre central suisse de dosimétrie et exploitation des données
14-22	Statistique nationale des traitements avec prescription de méthadone			ct.			En collaboration avec les cantons/ médecins cantonaux.
14-23	act-info	14-72	Intégration dans le projet act-info prévue dès 2004.				Harmonisation; collecte de données sur les clients et sur les traitements stationnaires et ambulatoires, sur les drogues légales et illégales, ainsi que sur les dépendances non liées à des substances.
		14-73	Réunion des statistiques à l'OFSP (FOS, SAMBAD, SAKRAM/CIRSA, statistique nationale avec prescription de méthadone)	Institution, région, ct., CH			

Santé

14

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la santé publique							
14-24	Surveillance épidémiologique des maladies sexuellement transmissibles						Surveillance de la fréquence des maladies sexuellement transmissibles et cofacteurs pertinents
14-25	Maladies infectieuses à déclaration obligatoire						Base légale: loi fédérale du 18.12.1970 sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (loi sur les épidémies).
14-26	Sentinella						
14-27	SPSU: Swiss Paediatric Surveillance Unit.						
		14-74	Taux de vaccination des tout jeunes enfants et des enfants d'âge scolaire	ct.			En collaboration avec les cantons et les communes.
		14-75	Etudes sur l'incidence et la prévalence des hépatites virales				
		14-76	Sentinel surveillance of antibiotic resistance in Switzerland				Projet du FNS; sera repris par l'OFSP dès 2006.
		14-77	Evolution des coûts chez les fournisseurs de prestations intra-muros et ambulatoires				
14-28	Statistique de l'assurance-maladie			ct.			
		14-78	Rationalisation de l'enquête. Développement de la statistique des primes. Analyse différenciée des coûts des soins. Extension de la collecte de données de base (coûts/prestations intra-muros et ambulatoires).				
14-29	Réduction des primes dans l'assurance-maladie						
		14-79	Améliorer la précision des bases de données, utilisation des données administratives disponibles.				
14-30	Statistique de l'assurance-accidents (budget de l'AA obligatoire)						
Bureau suisse de prévention des accidents							
14-41	Accidents en Suisse						Statistique annuelle des accidents non professionnels. Exploitation des données et publication des résultats à des fins d'information externe (médias) et comme base de travail pour les activités du bpa (conseil, recherche, campagnes de prévention).
14-42	Statistique des accidents de sports d'hiver						En collaboration avec les Remontées mécaniques suisses.

15

Education et science

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
15-01	Statistique des élèves et des étudiants			com. ct.			Introduction de caractères d'identification des apprenants; ressources de l'OFS insuffisantes pour la conception et la réalisation.
15-02	Personnel de l'éducation			ct.			Série chronologique à l'échelon suisse dans le domaine non universitaire interrompue depuis 1999. Les ressources de l'OFS sont insuffisantes pour permettre une reprise de la série. Données des HES financées par des offices fédéraux.
15-03	Examens finaux et diplômes			ct.			
15-04	Finances et coûts du système d'éducation			ct.			
					15-101	Personnel et finances des HES qui sont de la compétence des cantons, HEP comprises	
					15-102	Statistique de la formation continue	
15-06	Indicateurs de l'éducation (sans les hautes écoles)			ct.			Le concept de base des indicateurs de l'éducation comprend l'input, les processus, l'output et le contexte du système. Autres dimensions/sujets traités: qualité, efficacité, durabilité, inégalité, innovation. Développement par le biais du cofinancement.
		15-51	Contributions au monitoring de l'éducation en Suisse				Organismes responsables: Confédération (DFI, DFE) et CDIP.
		15-54	Passage des études (degré secondaire II) à la vie active				
15-13	Indicateurs des hautes écoles			Hautes écoles			Négociations en cours pour déterminer l'ampleur du projet et le cofinancement.
15-07	Indicateurs de la science et de la technologie						
15-08	Statistique de la recherche et du développement (R-D)						
15-09	PISA—Mesures des compétences des jeunes de 15 ans						Cofinancement de la CDIP et d'offices fédéraux.
		15-53	ALL—Mesures des compétences des adultes				Cofinancement d'offices fédéraux.

15

Education et science

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
15-10	Prévisions dans le domaine de l'éducation	15-58	Ecoles des degrés primaire et secondaire	ct.	15-103	Coûts et utilité de la formation professionnelle dans les entreprises	Dénombrement des réseaux actifs dans la formation (branches, associations); exploitation de données administratives. Cofinancement d'offices fédéraux.
		15-55	Statistique et indicateurs de la formation professionnelle	Hautes écoles	15-104	Indicateurs de la société de l'information	
15-12	Projet Transition: passage des études (hautes écoles) à la vie professionnelle.			Hautes écoles			Enquêtes sur la situation 4 ans après la fin des études, les prochaines en 2004 et 2006. Financement à déterminer à partir de 2005. Cofinancement d'offices fédéraux.
		15-57	Situation sociale des étudiants (HEU + HES)	Hautes écoles			Financement d'offices fédéraux.
Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie							
15-21	Baromètre des places d'apprentissage						Enquête annuelle.
Centre de recherches conjoncturelles de l'EPF de Zurich							
15-26	Enquête TIC: exploitation des enquêtes de 2002 (KOF) et 2002 (KOF/OFS).	15-76	Enquête sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC); rythme bisannuel.				Une enquête périodique sur la base du panel des entreprises du KOF est prévue.
Institut de la propriété intellectuelle							
15-31	Registre suisse des titres de protection (marques, brevets, designs, topographies): exploitation statistique						Enquête courante pour la fin d'une année civile ou d'un exercice IPI (30.6.) ou à la demande de l'OMPI.
15-32	Prévisions en matière de dépôt de marques						

15 Education et science

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports							
15-36	ch-x (ex EPR)		Cycle 2004/5: projet en préparation. Cycle 2006/7: projet encore non défini.				Remplacement des examens pédagogiques des recrues par les ch-x/enquêtes fédérales auprès de la jeunesse et des recrues. Enquête bisannuelle auprès des jeunes gens de 18/19 ans astreints au service militaire et d'environ 2000 femmes et hommes du même âge faisant partie de la population résidente de la Suisse.

16 Culture, médias, emploi du temps

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
16-01	Statistique de la culture			com.			Bibliothèques, théâtres, musées, etc.
16-02	Statistique du financement public de la culture			ct.			
16-04	Statistique générale des médias			GR			Nouvelle loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV, art. 21)
		16-51	Statistique des cinémas et du cinéma	GR			
		16-52	Statistique du financement privé de la culture	GR			A mettre en perspective avec le financement public de la culture (16-02).
Office fédéral de la culture							
		16-71	Données de travail concernant les films suisses				But du relevé: constitution d'une banque de données de travail uniformisées sur la création audiovisuelle en Suisse.
Office fédéral du sport							
16-21	Banque de données nationale J+S: exploitation de données administratives						Remplace la statistique J+S. Saisie des données par les services cantonaux Jeunesse+Sport et par le service J+S de Macolin.
		16-75	Observatoire du sport et de l'activité physique en Suisse				
		16-76	Examen des aptitudes physiques dans le cadre du recrutement XXI				Deux phases de développement en 2004, application à l'échelle suisse à partir de 2005.

Politique 17

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
17-01	Votations fédérales: exploitation statistique et analyse			com. ct.			Analyse des résultats de 2002, 2003
17-02	Statistique des élections au Conseil national			com. ct.			
17-03	Statistique des élections cantonales			com. ct.			

Administration et finances publiques

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Administration fédérale des finances							
18-21	Statistique des finances publiques	18-71	Réforme de la statistique des finances publiques	ct. (com.)			Production courante (statistique de synthèse/données administratives)
18-22	Statistiques de la péréquation financière			ct.			Mandat du CF au DFF; demande relative au projet y c. le crédit d'engagement en 2003. Travaux conceptuels; introduction progressive des nouveaux standards internationaux applicables à la statistique financière (GFS2001) et coordination avec le SEC 95: comptes ordinaires et autres comptes, bilan d'ouverture, bilan de clôture.
18-23	Statistique des acquisitions de la Confédération	18-72	Révision de la statistique des acquisitions de la Confédération	ct. (com.)			Production courante (statistique de synthèse/données administratives).
				ct. (com.)			Travaux conceptuels.
Administration fédérale des douanes							
18-26	Statistique de l'impôt sur les huiles minérales			GR			
Administration fédérale des contributions							
18-31	Statistique de la charge fiscale			ct., GR			Révision après la réforme de la péréquation financière (RPT).
18-32	Statistique de la taxe sur la valeur ajoutée	18-82	Chiffres d'affaires selon différentes modalités, impôt sur le chiffre d'affaires, impôt préalable déductible, produit de la TVA.				
18-33	Statistique de l'impôt fédéral direct	18-83	Développement	ct., GR			Personnes morales: la saisie de données supplémentaires est nécessaire pour la RPT.
18-34	Statistique de la fortune	18-84	Acquisition d'informations auprès des cantons et synthèse	ct.			Dans le cadre de la RPT.
18-35	Impôt à la source et répartition de l'impôt			ct.			

Administration et finances publiques

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Administration fédérale des contributions							
		18-85	Acquisition d'informations auprès des cantons et synthèse	ct.			Dans le cadre de la RPT. Informations demandées par les directeurs cantonaux des finances.
Direction du développement et de la coopération							
18-41	Statistique de l'aide au développement						Base: loi fédérale de 1976 et ordonnance (art. 27) sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales.

Droit et justice

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
19-01	Statistique de l'aide aux victimes (OHS)	19-52	Réunion de la SPC et de la statistique des stupéfiants	ct.			La révision dépend des ressources.
19-02	Statistique policière de la criminalité (SPC). Statistique suisse des stupéfiants			ct.			
19-03	Enquête sur la détention préventive			ct.			
19-04	Statistique des condamnations pénales (SCP)	19-51	Personnes de nationalité étrangère et code pénal				Réductions conformément au PAB 03 concernant notamment des enquêtes sur la privation de liberté.
19-05	Statistique des jugements pénaux des mineurs (JUSUS)			ct.			Réductions conformément au PAB 03
19-06	Statistique pénitentiaire (SVS)			ct.			
19-07	Travail d'intérêt général (TIG)	19-55	Mise sur pied d'un système d'indicateurs				
19-08	Catalogue des établissements			ct.			
19-09	Exécution des peines sous surveillance électronique (EM)			ct.			
19-10	Statistique de la probation (BHS)			ct.			
19-11	Indicateurs de la criminalité						
19-13	Indicateurs de la délinquance routière			ct.			
19-14	Enquête auprès des conducteurs motorisés (ECoM)						
19-15	Statistique des contrôles policiers de la circulation routière			ct.			

Revenus et qualité de vie de la population

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
20-01	Situation financière des ménages, y c. la fortune	20-51	Mise sur pied de la statistique des revenus et des conditions de vie (CH-SILC)	GR			Enquête pilote en 2004/2005. Enquête régulière à partir de 2006/2007.
20-02	Panel suisse des ménages (PSM)	20-52	Relevé de données fiscales	GR			Etude dirigée par le Panel suisse des ménages (PMS); participation de l'OFS.
20-03	Qualité de vie et inégalité sociale: indicateurs des conditions de vie et données sociales	20-53	Indicateurs du travail non rémunéré; compte satellite.	GR			Sur la base de l'ESPA (rythme triennal).
20-04	Egalité des sexes: production régulière de rapports						
20-05	ERC: enquête annuelle sur les revenus et la consommation	20-54	Révision de l'ERC	GR			Révision: contrôle de la périodicité et de la portée de l'enquête. Recherche de simplifications et de synergies (projet SILC).

Développement durable et disparités régionales

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
21-02	MONET: Monitoring du développement durable						En collaboration avec l'OFEFP et l'ARE.
21-03	Régionalisation de données et d'analyses statistiques			GR, ct., com., groupes de population			Nouvelles tâche transversale en collaboration avec l'OCDE, l'ONU et l'ARE.

Offres générales de prestations

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets pour 2004–2007	Régionalisation	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
30-01	Formation et formation continue en méthodologie statistique						Formation et formation continue en méthodologie statistique (OFS, OFPER, Uni, EPF), assistance-conseil auprès du/de la chef de la formation en matière de méthodologie statistique.
30-02	Méthodologie mathématique et statistique pour des tiers						
30-03	Offre de cours en statistique publique						
30-04	Collaboration nationale et activité de conseil pour les questions relatives au système de la statistique publique						
30-05	Coopération internationale et soutien technique						Projets en cours en Albanie, en Macédoine, au Kirghizistan.

Abréviations

AFC	Administration fédérale des contributions
AFD	Administration fédérale des douanes
AFF	Administration fédérale des finances
ARE	Office fédéral du développement territorial
ASOU	Association suisse pour l'orientation universitaire
BNS	Banque nationale suisse
bpa	Bureau pour la prévention des accidents
CdC	Centrale de compensation
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CDS	Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
ChF	Chancellerie fédérale
COSIG	Coordination de l'information géographique et des systèmes d'information géographique
CUS	Conférence universitaire suisse
DDC	Direction du développement et de la coopération
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports/Commission des «ch-x»
DFAE–DP	Département fédéral des affaires étrangères/Direction politique
FAT	Station fédérale de recherches en économie et technologie agricoles
FNP	Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage
IFAEPE	Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux
IMES	Office fédéral de l'immigration, de l'intégration et de l'émigration
IPI	Institut fédéral de la propriété intellectuelle
ISPA	Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies
KOF/EPFZ	Centre de recherches conjoncturelles EPF Zurich

MétéoSuisse	Office fédéral de météorologie et de climatologie
OFAC	Office fédéral de l'aviation civile
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
OFAM	Office fédéral de l'assurance militaire
OFAP	Office fédéral des assurances privées
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFC	Office fédéral de la culture
OFCOM	Office fédéral de la communication
OFE	Office fédéral des étrangers
OFEPF	Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage
OFEG	Office fédéral des eaux et de la géologie
OFEN	Office fédéral de l'énergie
OFES	Office fédéral de l'éducation et de la science
OFFT	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
OFJ	Office fédéral de la justice
OFL	Office fédéral du logement
OFP	Office fédéral de la police
ODR	Office fédéral des réfugiés
OFROU	Office fédéral des routes
OFS	Office fédéral de la statistique
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OFSPD	Office fédéral du sport
OFT	Office fédéral des transports
OVF	Office vétérinaire fédéral
PFPD	Préposé fédéral à la protection des données
RFA	Régie fédérale des alcools
Santésuisse	L'association faîtière (concordat) des assureurs maladie suisses
seco	Secrétariat d'Etat à l'économie
SP	Services du Parlement
SSAA	Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents
SUVA	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
swisstopo	Office fédéral de la topographie
USP	Union suisse des paysans

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

<i>Moyen de diffusion</i>	<i>N° à composer</i>
Service de renseignements individuels	032 713 60 11 info@bfs.admin.ch
L'OFS sur Internet	www.statistique.admin.ch
Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents	www.news-stat.admin.ch
Publications: information approfondie (certaines sont disponibles sur disquette/CD-Rom)	032 713 60 60 order@bfs.admin.ch
Banque de données (accessible en ligne)	032 713 60 86 www.statweb.admin.ch

La Liste des publications, mise à jour régulièrement, donne davantage de détails sur les divers moyens de diffusion. Elle se trouve sur Internet à l'adresse [>>Actualités>>Nouvelles publications](http://www.statistique.admin.ch).

L'Office fédéral de la statistique réalise pour chaque législature, en collaboration avec les autres services statistiques de la Confédération, un programme pluriannuel (PPA) de la statistique fédérale, qu'il soumet aux milieux intéressés. La présente édition est la troisième du genre depuis l'introduction de la loi sur la statistique fédérale de 1993. Cet instrument de planification de la Confédération décrit les principales activités de la statistique fédérale, fixe les priorités et estime les ressources financières nécessaires à la réalisation des différents projets. Le programme est réévalué chaque année et adapté à la situation (actualité politique, ressources financières à disposition, faisabilité technique), ce qui peut entraîner la suppression ou la réduction de certains projets et l'introduction de nouvelles statistiques.

N° de commande:
192-0700

Commandes:
Tél.: 032 713 60 60
Fax: 032 713 60 61
E-mail: order@bfs.admin.ch

Prix:
10 francs

ISBN 3-303-00281-9